

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

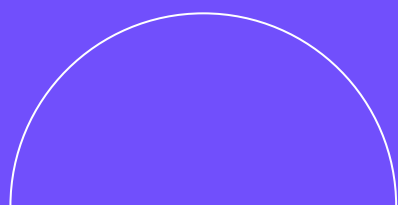
ASSOCIATION
DE SOUTIEN
À LA
FONDATION
DES FEMMES

SE DONNER
LES MOYENS
DE L'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES

2023

**ASSOCIATION
DE SOUTIEN
À LA FONDATION
DES FEMMES**

**JUIN
2024**



REMERCIEMENTS

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes et la Fondation des Femmes remercient les donatrices et donateurs, les entreprises mécènes, les ambassadrices et ambassadeurs et les nombreux et nombreuses bénévoles qui ont permis la réalisation des actions en 2023.

RÉDACTION ET RELECTURE

Anne-Cécile Mailfert, Anaïs Abou Hassira, Floriane Volt, Lise Gallard, Laura Slimani, Nina Mériguet, Margaux Moisson, Corentin Vinsonneau, Jessica Ohayon, Carole Pirotais, Ophélie Delmas, Clara Donzier, Catherine Semedo, Clémence Marette, Juliana Servent.

MISE EN PAGE

studio @yay.graphisme

CONTACT

**Fondation des Femmes
Cité Audacieuse
9 Rue de Vaugirard • 75006 Paris
www.fondationdesfemmes.org
bonjour@fondationdesfemmes.org**

EDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN À LA FONDATION DES FEMMES, SARAH BECKER

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2023

2023 : UN AN DANS LA VIE DE LA FONDATION DES FEMMES

FOCUS : DONNER DES MOYENS À LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

**AXE 1 : ASSURER L'ACCÈS
À LA JUSTICE POUR TOUTES LES
FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES
ET DE DISCRIMINATIONS**

1 ● PROGRAMME FORCE JURIDIQUE

Projet #1 : Assistance juridique aux femmes victimes de violences

Projet #2 : Plaidoyer institutionnel

Projet #3 : Contentieux stratégiques

Projet #4 : La Force Juridique :
Un think tank féministe

**AXE 2 : AMÉLIORER LA VIE
ET REDONNER DU POUVOIR
D'AGIR AUX FEMMES EN
SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ**

2 ● PROGRAMME ABRI D'URGENCE

Projet #1 : Abri d'urgence : mettre en sécurité les femmes victimes de violences

Projet #2 : Refuge des Audacieuses : héberger des féministes réfugiées

Projet #3 : Foncière Audacieuse



3 ● PROGRAMME SORORITÉ

Projet #4 : Soutien financier aux associations

Projet #5 : Soutien matériel aux associations

4 ● PROGRAMME PÉPITES

Projet #6 : App-Elles : une application d'information et d'alerte pour les femmes

Projet #7 : Elles déménagent : une innovation essentielle pour aider les femmes à partir

**AXE 3 : ÉRADIQUER LES
STÉRÉOTYPES ET TRANSFORMER
L'IMAGE DES FEMMES DANS
LE RESPECT DE LEUR DIVERSITÉ
ET DE LEUR DIGNITÉ**

5 ● PROGRAMME STAND UP

Projet #1 : Déploiement de la formation Stand Up contre le harcèlement de rue

6 ● PROGRAMME AUDACIEUSES

Projet #2 : La Cité Audacieuse

Projet #3 : Les Lieux Audacieux

Projet #4 : Les Ambassadrices de l'égalité

Projet #5 : Podcast « Écoutez-nous bien »

Projet #6 : Les Campagnes
#ChaquePasEstUneVictoire
et #MaintenantOnAgit

Projet #7 : Le prix Gisèle Halimi

Projet #8 : Le prix Simone de Beauvoir

Projet #9 : Les Nuits des Relais

ANNEXES

ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN À LA FONDATION DES FEMMES, SARAH BECKER

Sarah Becker

Présidente
de l'Association
de soutien
à la Fondation
des Femmes

Chère-s membres de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes,

C'est avec une grande fierté que je vous adresse cet édito pour notre rapport d'activité de l'année 2023. Une année riche en événements, en défis et en succès, portée par l'engagement de chacun-e d'entre vous.

1 • Un défi relevé, celui de continuer à grandir en équipe : L'équipe opérationnelle de l'Association de soutien, en constante augmentation, a vécu une transformation profonde en 2023. Une consultante extérieure, Charlotte Quantin, est venue pendant 6 mois pour embarquer toute l'équipe dans une dynamique de croissance. Le renouvellement et le renforcement du comité de direction ont été des étapes nécessaires pour mettre en place le plan d'action issu des travaux collectifs. L'arrivée de Gabriela Bravo, sur un nouveau poste de Directrice des ressources, qui comprend les ressources humaines, mais aussi de Anaïs Abou Hassira au mécénat, et Lise Gallard à l'engagement ont permis de renouveler la vision sans rien trahir de la dynamique de l'Association.

2 • Un pari pour notre modèle économique : Pour financer la croissance à venir, nous avons déployé une stratégie ambitieuse de collecte de fonds auprès du grand public. Les opérations de collecte de rue ont commencé avec succès fin 2023, et nous avons rétabli deux événements de collecte phares : la Nuit des Relais à Paris et Bordeaux. Après 4 ans d'absence, ces courses solidaires ont mobilisé des milliers de donateurs et donatrices autour de notre cause. C'est grâce à votre mobilisation et à votre détermination que nous avons pu récolter des fonds essentiels pour nos projets et tout particulièrement pour la pérennisation de notre future Fondation Reconnue d'Utilité Publique, qui devrait avoir lieu en 2024.

3 • Des avancées pour les droits des femmes, qui concluent une stratégie triennale avec succès, grâce à des projets marquants : Tels que le déploiement du programme innovant de déménagements solidaires, offrant un nouveau départ à des femmes en situation précaire, les nuitées d'hôtel avec Abri d'Urgence, ou le programme Stand Up, qui a également connu un succès grandissant, permettant à plus de 52 000 personnes de se former à comment réagir face au harcèlement de rue. Enfin, l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes a mis en lumière des sujets cruciaux sur la place publique, comme « le coût d'être mère ». Nous avons mené partout où nous avons pu la bataille culturelle pour l'égalité grâce à notre Concours d'éloquence, un podcast « Ecoutez-nous bien » et une présence croissante sur les réseaux sociaux et dans les médias, et nous continuerons à le faire avec détermination en déployant notre nouvelle stratégie triennale 2024-2026.

En conclusion, cette année a été marquée par des avancées significatives et des défis relevés avec brio. Je tiens à remercier chaque membre de l'Association de soutien pour sa contribution, son engagement et sa passion. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour l'égalité femmes-hommes et la fin des violences faites aux femmes.

Bien à vous,

Sarah Becker

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE



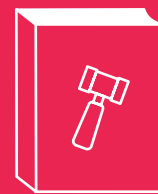
DONT:



18 SOUTIENS FINANCIERS,
POUR UN TOTAL DE
740 375 €
DISTRIBUÉS



257 SOUTIENS MATÉRIELS DONT
105 SOUTIENS VIA
LA CITÉ AUDACIEUSE



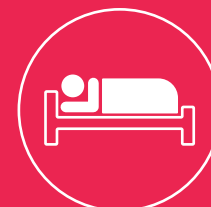
25 SOUTIENS JURIDIQUES



2 979 521
NOMBRE DE PRODUITS
REDISTRIBUÉS



+ 150 000
NOMBRE DE FEMMES
SOUTENUES



19 000
NOMBRE DE NUITÉES
FINANÇÉES

NB: La Fondation des Femmes, sous égide de la Fondation de France, collecte des fonds auprès des particuliers et reverse les dons collectés aux associations de terrain. L'Association de soutien à la Fondation des Femmes promeut et accompagne les actions de la Fondation des Femmes. Elle met en œuvre des événements de sensibilisation et de collecte, ainsi que la coordination de certains programmes et la levée de fonds.

UN AN DANS LA VIE DE LA FONDATION DES FEMMES

PUBLICATION
DU RAPPORT
DE L'OBSERVATOIRE
DE L'ÉMANCIPATION
ÉCONOMIQUE
DES FEMMES : « LA
DÉPENDANCE
ÉCONOMIQUE
DES FEMMES, UNE
AFFAIRE D'ÉTAT ? »

02
FÉVRIER

13
FÉVRIER



SIXIÈME
ÉDITION
DU PRIX
GISÈLE HALIMI



08
MARS

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE
#CHAQUEPASESTUNEVICTOIRE

LANCEMENT DU
TCHAT DU PLANNING
FAMILIAL POUR
UNE INFORMATION
FIABLE, SÉCURISÉE,
CONFIDENTIELLE ET
GRATUITE SUR L'IVG

30
MARS

17
AVRIL



21
AVRIL

SEMAINE
INTERNATIONALE
DE LUTTE CONTRE
LE HARCÈLEMENT
DE RUE #STANDUP



18
AVRIL

NUIT
DES RELAIS
PARIS

02
JUIN

PUBLICATION DE LA
NOTE DE L'OBSERVATOIRE
DE L'ÉMANCIPATION
ÉCONOMIQUE DES FEMMES :
« LE COÛT D'ÊTRE MÈRE »

08
JUN



NUIT
DES RELAIS
BORDEAUX

COLLECTE
DE PRODUITS
D'HYGIÈNE ET DE SOINS
#MAMANSENFANTS

30
JUN



1^{er}
JUILLET



29
JUILLET

NUIT
DES RELAIS
PAPEETE

REMISE DES
GRANDS PRIX
2023 DE LA
FONDATION
DES FEMMES

20
SEPTEMBRE



PUBLICATION DU
RAPPORT : « OÙ EST
L'ARGENT CONTRE
LES VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES ? » ET
LANCEMENT DU FONDS
D'URGENCE POUR
LES ASSOCIATIONS

25
SEPTEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LUTTE CONTRE LES
VIOLENCES FAITES AUX
FEMMES ET LANCEMENT
DE LA CAMPAGNE
#MAINTENANTONAGIT

25
NOVEMBRE



LANCEMENT
DU PROJET ELLES
DÉMÉNAGENT

06
DÉCEMBRE

15
DÉCEMBRE



16
DÉCEMBRE

COLLECTE DE
PRODUITS MENSTRUELS
#RÈGLESDESURVIE AVEC
RÈGLES ÉLÉMENTAIRES



FOCUS : DONNER

DES MOYENS À LA LUTTE

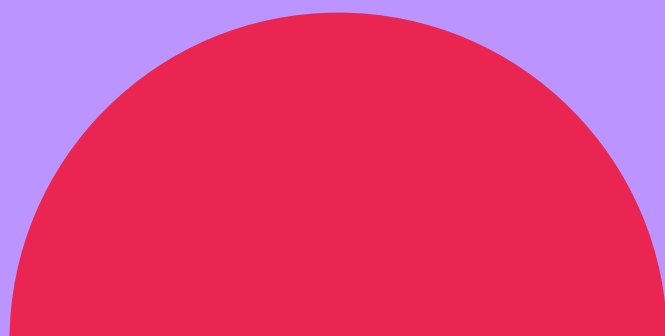
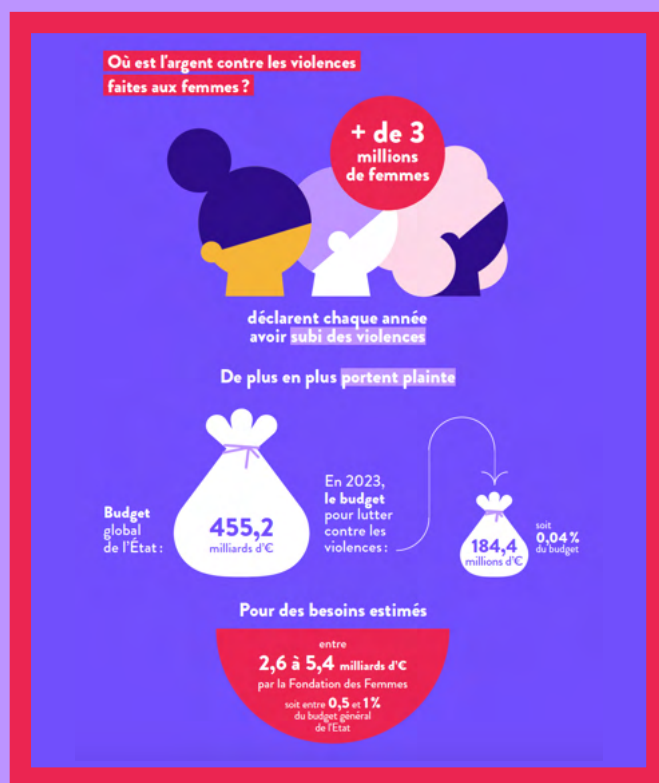
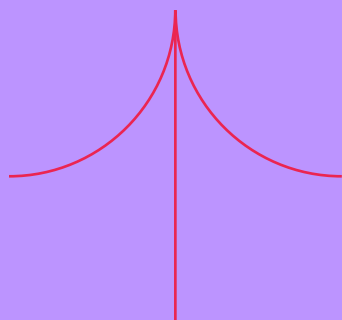
CONTRE LES VIOLENCES

1. LE RAPPORT OÙ EST L'ARGENT

La Fondation des Femmes a publié en septembre 2023 la nouvelle édition de son rapport « Où est l'argent contre les violences faites aux femmes ? », qui dresse un état des lieux du budget que l'État investit pour lutter contre les violences faites aux femmes, ainsi qu'une évaluation des ressources nécessaires pour une réponse à la hauteur des besoins.

Si en cinq ans le budget de l'État dédié à la lutte contre les violences a augmenté de 50 millions d'euros – passant de 134,7 à 184,4 millions d'euros – les besoins, eux, ont explosé. En conséquence, le budget moyen par femme victime de violences conjugales a diminué de manière relative de 26 %. Malgré l'augmentation du budget de l'État alloué à la lutte contre les violences, celui-ci n'a pas été en mesure de répondre à la croissance exponentielle des demandes : +83 % de plaintes pour violences conjugales en 5 ans, +100 % de plaintes pour violences sexuelles en 10 ans.

Les chiffres du rapport révèlent le paradoxe de #MeToo : malgré une sensibilisation accrue aux violences faites aux femmes, leur prise en charge est devenue moins satisfaisante. De plus, le budget de l'État alloué aux politiques de lutte contre les violences sexuelles demeure quasi inexistant, s'élevant seulement à 12,7 millions d'euros. Ces constats soulignent l'urgence d'une action décisive et d'un engagement financier significatif pour répondre aux besoins croissants des femmes victimes de violences et particulièrement de violences sexuelles.



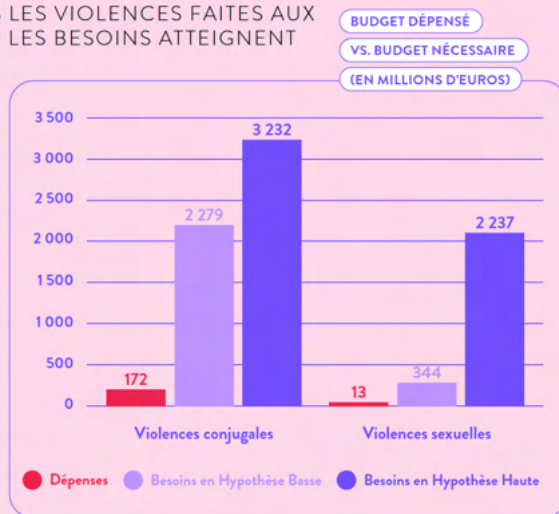
DES BESOINS ESTIMÉS ENTRE 2,6 ET 5,4 MILLIARDS D'EUROS SOIT 0,5 À 1% DU BUDGET DE L'ÉTAT

Le rapport révèle l'écart abyssal entre les dépenses de l'État et les besoins nécessaires en matière de violences conjugales, sexistes et sexuelles. Pour assurer une réponse adéquate aux femmes qui portent plainte, le rapport estime qu'un budget de 2,6 milliards d'euros est nécessaire, soit une multiplication par 15 du budget actuel (passant de 2,78 euros par habitant à 39 euros par habitant et par an). Cependant, pour répondre aux besoins de l'ensemble des femmes qui déclarent des violences dans les enquêtes de victimation, y compris celles qui ne les dénoncent pas, ce montant atteint 5,4 milliards d'euros.

AINSI AU TOTAL, L'ÉTAT AURA DÉPENSÉ 184,4 MILLIONS D'EUROS EN 2023 POUR LUTTER CONTRE TOUTES LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES QUAND LES BESOINS ATTEIGNENT ENTRE 2,6 À 5,4 MILLIARDS D'EUROS.

Encore nécessaire de faire x15 à x30.

Les conséquences pour les associations de terrain sont lourdes. En dépit des hausses, nombreuses sont les associations qui ne parviennent pas à répondre aux besoins des femmes quand elles font dans le même temps face à un morcellement des financements, souvent non renouvelables, et à de nouvelles tendances à l'œuvre, entre recherche d'innovation au détriment des services de base et mise en concurrence entre associations et avec les associations généralistes.



2. LA FONDATION DES FEMMES MOBILISÉE AUX CÔTÉS DES ASSOCIATIONS EN PÉRIL

En septembre 2023, au quatrième anniversaire du Grenelle des violences conjugales, les équipes de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes ont reçu plusieurs alertes d'associations de terrain concernant leur situation et leurs difficultés financières pour mener à bien leurs missions d'accompagnement des femmes victimes de violences. Les associations de terrain font face à une hausse considérable des besoins d'accueil, d'orientation et d'accompagnement et lorsque leur santé financière est bonne, elles doivent grandir pour pouvoir répondre à chaque femme qui en fait la demande.

Pour répondre à ce besoin, la Fondation des Femmes a donc lancé un Fonds d'Urgence pour les associations et met à disposition son réseau de mécènes. L'objectif? Mobiliser les donateurs et donatrices pour sécuriser des dispositifs essentiels et faire face aux situations de fragilité financière des associations. Au total ce sont 447 000 € qui ont été collectés et redistribués aux 36 associations les plus en difficultés, qui, grâce aux équipes de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes, ont reçu un accompagnement humain.

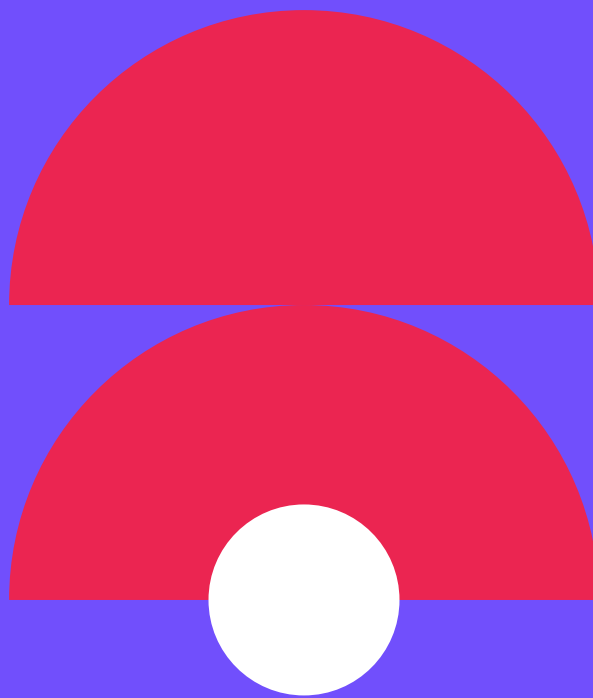
Retrouvez plus de détails sur le Fonds d'urgence et les associations soutenues par la Fondation des Femmes en annexe.

Pour améliorer les politiques de lutte contre les violences, la Fondation des Femmes identifie cinq priorités d'action : le renforcement de l'effort de lutte contre les violences sexuelles ; l'augmentation du soutien financier aux dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des victimes ; le renforcement de la chaîne des acteurs de la sécurité et de la justice ; le remboursement à 100 % des consultations en psychotraumatologie ; et l'augmentation des places d'hébergement des femmes victimes de violences.

Elle recommande également de mobiliser trois leviers essentiels : la reconnaissance des associations comme des partenaires de l'action publique de long terme, l'amélioration de la transparence budgétaire, et enfin, la mise en œuvre d'un véritable pilotage de ces politiques publiques.

AXE 1

**ASSURER L'ACCÈS
À LA JUSTICE POUR TOUTES
LES FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCES
ET DE DISCRIMINATIONS**



AXE 1

1 ● PROGRAMME FORCE JURIDIQUE

MISSION DU PROGRAMME

Améliorer les réponses judiciaires et institutionnelles nécessaires à l'avancée des droits des femmes en France et assurer l'accès à la justice pour toutes les femmes victimes de violences et de discriminations.

MOYENS DU PROGRAMME :

L'Association de soutien à la fondation des femmes mobilise un réseau d'avocat.e.s structuré pour accompagner des victimes, et soutenir les associations dans leur plaidoyer.

● Projet #1 : Assistance juridique aux femmes victimes de violences

Via ses programmes d'appui avec les mutuelles AXA et le Barreau de Paris Solidarité, la Force Juridique contribue à favoriser l'accès à la justice pour les femmes victimes de violences accompagnées par des associations spécialisées.

• **Programme 365 avec le Barreau de Paris Solidarité, et programme Elles'Angels avec AXA**

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes continue le déploiement des programmes 365 et Elles'Angels.

Le Programme 365, en partenariat avec le Barreau de Paris Solidarité, met en relation des femmes victimes de violence accompagnées par des associations avec des avocat.e.s du Barreau de Paris qui interviennent en pro bono. En 2023, ce programme a permis la prise en charge gratuite de 43 dossiers de femmes victimes de violences conjugales en Île-de-France. Depuis 2018, plus de 450 femmes franciliennes ont déjà été accompagnées gratuitement dans leurs démarches judiciaires.



Le Programme Elles'Angels d'AXA Atout Cœur permet la prise en charge des frais de justice des femmes victimes de violence accompagnées par des associations spécialisées dans toute la France. En 2023, ce programme coordonné par la Force Juridique a permis la prise en charge financière des procédures judiciaires de 32 femmes, leur permettant ainsi de bénéficier d'un remboursement de leurs frais judiciaires jusqu'à 2 500 euros.

• **Permanences à la Cité Audacieuse avec le Barreau de Paris Solidarité**

Une fois par mois, en partenariat avec le Barreau de Paris Solidarité, la Force Juridique tient une permanence juridique dédiée aux femmes victimes de violences à la Cité Audacieuse. Ce sont 10 femmes qui ont été conseillées via la permanence juridique en 2023.

● Projet #2 : Plaidoyer institutionnel

En 2023, la Force Juridique a continué son travail de plaidoyer pour faire avancer les droits des femmes dans la loi.

• **Constitutionnalisation de l'IVG**

En 2023, la Force juridique a continué d'agir pour la Constitutionnalisation du droit à l'avortement auprès des associations telles que le Planning Familial, la CLEF ou le collectif Avortement Europe. Elle s'est particulièrement mobilisée pour le vote par le Sénat de la proposition de loi constitutionnalisant l'IVG le 1er février 2023. Grâce à la mobilisation des associations et des parlementaires féministes, les votes favorables de l'Assemblée nationale (le 24 novembre 2022) et du Sénat (le 1er février 2023) sur le principe de l'entrée dans la Constitution du droit à l'IVG ont conduit le Président de la République à annoncer cette constitutionnalisation lors de l'hommage à Gisèle Halimi le 8 mars 2023. La transformation de cette proposition de loi constitutionnelle en projet de loi, porté par le Gouvernement, a permis de simplifier et d'accélérer la procédure d'entrée dans la Constitution.

• Loi « influenceurs » : Proposition de loi visant à encadrer l'influence commerciale et à lutter contre les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux

Le groupe de travail « Sexisme » de la Force Juridique a activement participé aux travaux parlementaires sur la proposition de loi visant à lutter contre les arnaques et les dérives des influenceurs et influenceuses sur les réseaux sociaux.

Le réseau d'expert.e.s a été auditionné par les rapporteurs de la loi pour apporter une expertise sur le sexisme. La contribution a notamment porté sur la nécessité de féminiser les termes utilisés, sur l'absence de prise en compte de la notion d'influence et de l'impact des publications ou sur les risques pour les consommatrices au regard des produits cosmétiques non conformes à la réglementation.

Dans le cadre de cette proposition de loi, des amendements ont été proposés pour renforcer la responsabilité des influenceurs dans la promotion de produits et services, et garantir une meilleure protection.

• #AfficheTaCompo avec Règles Élémentaires et Georgette Sand

Le groupe de travail « Santé » de la Force Juridique, animé par Esther Vogel, Claire Legrand et Joyce Valencia, a poursuivi le travail amorcé en 2020 aux côtés de Règles Élémentaires et du collectif Georgette Sand sur la transparence des produits d'hygiène menstruelle, couvrant non seulement leur composition, mais aussi leurs modalités d'utilisation et les effets secondaires potentiels.

En 2022, le plaidoyer soutenu par la Force Juridique avait été entendu, avec l'annonce par Olivier Véran, alors Ministre de la Santé, de la future publication d'un décret en ce sens. Mais le décret n'a toujours pas été publié et le projet de rédaction semble insuffisant pour garantir une transparence complète. En juin 2023, les 3 structures partenaires ont donc lancé la campagne #AfficheTaCompo, accompagnée d'une pétition en ligne, avec l'objectif de pousser le Gouvernement à revoir sa proposition de décret pour une transparence totale et interdire l'utilisation de produits potentiellement toxiques dans les protections périodiques.

• Loi SREN avec Osez Le Féminisme !

En 2023, la Force Juridique a collaboré avec l'association Osez Le Féminisme ! sur un plaidoyer concernant la loi SREN (Loi Sécuriser et Réguler l'Espace Numérique). Cette collaboration a abouti à l'adoption d'amendements favorisant le retrait administratif par PHAROS de contenus illicites, notamment des actes de torture, de barbarie, de viol et d'inceste.

L'article 1 de la loi SREN, qui confie à l'ARCOM (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique) la responsabilité d'établir un dispositif technique de vérification d'âge pour accéder aux sites pornographiques,

met en danger la protection des mineurs. Cette responsabilité doit revenir aux sites internet eux-mêmes.

Dans le cadre de la loi SREN, la Fondation des Femmes milite également pour que les réseaux sociaux soient requalifiés en tant qu'éditeurs, ce qui renforcerait leur responsabilité vis-à-vis des contenus éditorialisés. Jusqu'à présent, leur statut d'hébergeur leur confère une irresponsabilité juridique, ce qui contribue à l'intensification des comportements numériques sexistes.

• Édition 2023 du rapport : « Où est l'argent contre les violences faites aux femmes ? »

En 2023, la Fondation des Femmes présente la dernière édition de son rapport « Où est l'argent ? », réalisé en collaboration avec la Force Juridique, bénéficiant du soutien du Crédit Municipal de Paris et rédigé par Claire Guiraud et Alice Gayraud, expertes des politiques d'égalité et de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

À travers ce rapport, l'équipe de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes alerte sur la situation critique, demande une réponse de l'Etat, et soutient la Fondation des Femmes dans la création d'un Fonds d'urgence pour venir en aide aux associations les plus démunies (voir en annexe).

BILAN DU RAPPORT

- 1 tribune publiée
- 35 retombées dont 11 reprises AFP
- 3 citations/interviews de porte-parole
- 500 000 personnes touchées sur les réseaux sociaux

● Projet #3 : Contentieux stratégiques

La Force Juridique, à travers son réseau de professionnel·les du droit, coordonne les contentieux stratégiques pour soutenir les associations et les militantes féministes dans l'initiation de procédures judiciaires déterminantes, susceptibles de faire jurisprudence et de faire progresser les droits des femmes.

• Biais sexistes des algorithmes de Facebook

Le 12 juin 2023, en collaboration avec Femmes Ingénieures et Global Witness, la Force Juridique a déposé deux plaintes auprès de la Défenseure des droits et de la CNIL, qui démontrent que lors de la publication d'offres d'emploi sur Facebook, l'algorithme du réseau social opère a posteriori une discrimination sexiste et stéréotypée dans les personnes cibles.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche européenne, notamment avec une action similaire aux Pays-Bas et s'appuie sur plusieurs textes de loi réprimant la discrimination à l'embauche fondée sur le sexe, mettant en lumière une pratique discriminatoire des systèmes automatisés de Facebook : par exemple, les tests effectués ont révélés que 92% de femmes sont ciblées pour l'annonce du poste de secrétaire quand 85% d'hommes sont visés par l'annonce pour un poste de pilote de ligne.

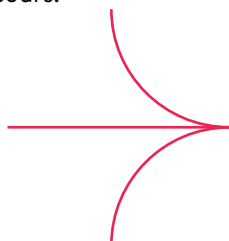
Ces plaintes ont été déposées conjointement avec une campagne de sensibilisation orchestrée par l'Association de soutien à la Fondation des Femmes et ses partenaires associatifs. L'objectif était de mettre en garde contre les dangers des biais sexistes dans le domaine numérique : les algorithmes devraient être des agents de l'égalité, et non ses adversaires.

• Affaire des diurétiques au Ministère de la Culture

La Force Juridique a coordonné en 2023 l'accompagnement pro bono d'une vingtaine de victimes de Christian Nègre, ancien haut fonctionnaire du ministère de la Culture, qui a administré entre 2009 et 2018 des diurétiques à plus de 200 femmes et pour certaines, les a photographiées à leur insu.

Grâce à l'action de la Force Juridique, après plus de trois ans depuis la révélation des faits, une première victoire a été obtenue : par jugement du 16 février 2023, le Tribunal Administratif de Paris a condamné le Ministère de la Culture à indemniser 7 des victimes. Cette décision marque un pas important dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, mettant en lumière les enjeux juridiques essentiels pour faire progresser les affaires de cette nature, notamment en termes de prescription et de responsabilité de l'État en tant qu'employeur.

La Force Juridique accompagne également les victimes dans la procédure pénale à l'encontre de Christian Nègre qui est également poursuivi pour "administration de substance nuisible, agression sexuelle (...) et atteinte à la vie privée". L'instruction est toujours en cours.



• Affaire Shaïna Hansye

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes s'est constituée pour la première fois partie civile, et représentée par Zoe Royaux, a pu intervenir dans l'affaire Shaïna Hansye, violée à l'âge de 13 ans et brûlée vive à l'âge de 15 ans à Creil, aux côtés du collectif féministe contre le Viol et de l'avocate de la famille, Negar Haeri.

La constitution de partie civile a permis la mise en lumière de la culture du viol et de ses conséquences les plus dramatiques : le féminicide. En plus de fournir un soutien juridique, l'association a mobilisé son réseau médiatique pour sensibiliser l'opinion publique sur les violences sexistes et sexuelles. En juin 2023, le prévenu a été condamné à une peine de 18 ans de prison. Il n'a pas décidé de faire appel.



• Affaires « French Bukkake » et « Jacquie et Michel »

Dans les affaires « French Bukkake » et « Jacquie et Michel », plus de 60 femmes ont témoigné pour dénoncer des violences commises dans l'industrie pornographique.

Trois associations (Osez le Féminisme! Le Mouvement du Nid et Les Effrontées) se sont unies pour défendre les droits des femmes victimes de cette industrie puissante. Soutenues par la Force Juridique de la Fondation des Femmes, elles ont mobilisé une équipe d'avocates pour soutenir les femmes victimes de viols, de proxénétisme aggravé, d'actes de torture et de barbarie en bande organisée. Grâce aux donateurs et donatrices, un premier soutien financier a également été octroyé.

L'objectif est de fournir une assistance juridique complète aux nombreuses victimes de l'industrie pornographique, et d'établir un précédent jurisprudentiel. Cette action marque les premières poursuites en France contre un groupe de production pornographique, accusé de viols, d'actes de torture et de barbarie et met en lumière les problèmes systémiques d'une industrie criminelle.

● Projet #4 : La Force Juridique : Un think tank féministe

La Force Juridique mobilise son réseau d'avocat.e.s bénévoles afin de produire des notes de position, des propositions d'amendements, des guides et des fiches techniques. Ces documents sont élaborés dans le but d'approfondir les réflexions sur les enjeux juridiques liés aux droits des femmes et de formuler des recommandations pour leur avancement.

• **L'Observatoire de l'émancipation économique des femmes**

Lancé en novembre 2022 avec le soutien du Crédit Municipal de Paris, l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes de la Fondation des Femmes réunit des expertes pour examiner les causes des inégalités économiques et de la précarité féminine. Son objectif est d'interroger les facteurs à l'origine des inégalités économiques entre les femmes et les hommes et de la précarité des femmes, et de sensibiliser le public et les décideurs politiques à cette problématique.

En 2023, l'Observatoire a publié deux notes, rédigées par les expertes Lucile Peytavin et Lucile Quillet. La première, « La dépendance économique des femmes, une affaire d'État ? », analyse l'impact des prestations sociales et de la fiscalité sur la liberté financière des femmes, soulignant comment ces mécanismes perpétuent les stéréotypes de genre et entravent l'émancipation économique des femmes. La deuxième note, « Le coût d'être mère », met en lumière le fardeau financier disproportionné que représente la parentalité pour les femmes au sein des couples hétérosexuels, soulignant les normes patriarcales qui invisibilisent et minimisent les difficultés rencontrées par les mères dès le début de la grossesse jusqu'à la retraite.

Les notes de l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes sont diffusées largement à la presse et aux décideurs et décideuses politiques (parlementaires et gouvernement) et ont chacune rencontré de beaux succès politiques et médiatiques.

La note #2 sur la dépendance économique a ainsi fait objet d'une vingtaine de retombées presse (Libération, AFP, Télérama, etc.) et a eu un effet politique quasi immédiat : grâce à un calendrier de publication stratégique (un mois avant le 8 mars), la recommandation principale de la note -supprimer la conjugalisation d'office des impôts sur le revenu- a fait l'objet d'une proposition de loi de Marie-Pierre Rixain et a été reprise par la Première Ministre Elisabeth Borne pour le plan « Toutes et tous égaux » présenté le 7 mars 2023.

La note #3 sur le coût d'être mère a elle aussi été très bien reçue par la presse (environ une dizaine de retombées) et sur les réseaux sociaux. Elle a été mobilisée par des responsables politiques et des associations à plusieurs reprises notamment par les députés Sarah Legrain et Hadrien Clouet pour leur proposition de loi visant à déconjugaliser l'allocation de soutien familial présentée à la fin de l'année 2023.

• **Lancement des « Rencontres du droit féministe »**

En 2023, la Force Juridique a organisé les « Rencontres du droit féministe » à la Cité Audacieuse à Paris. Cette série de cinq conférences de vulgarisation ouvertes au grand public, a sensibilisé près de 300 personnes sur une variété d'enjeux juridiques liés aux droits des femmes. Les sujets abordés comprenaient : la définition du viol dans la loi, le sexisme dans la télé-réalité, la constitutionnalisation de l'IVG, les perspectives de Catharine MacKinnon sur le viol et le consentement, ainsi que les enjeux et pratiques des confrontations judiciaires dans le cadre des violences sexuelles.

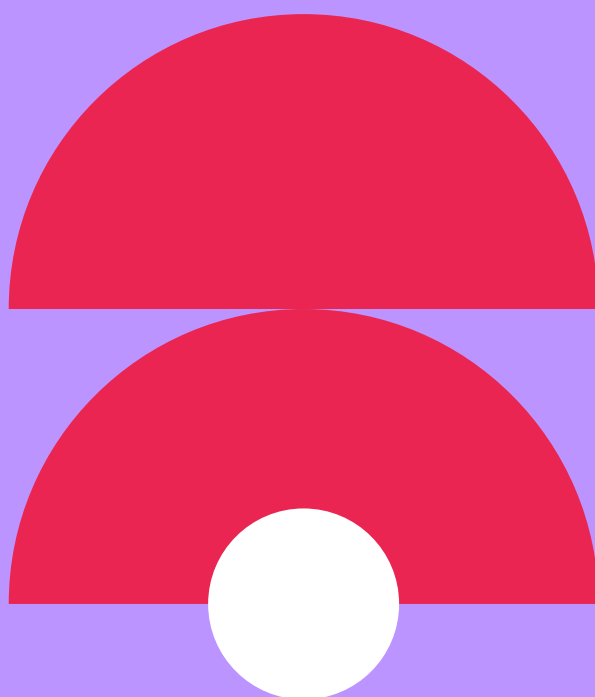
• **Nuit du droit**

Le 4 octobre, la Force Juridique a participé à la Nuit du Droit, une célébration annuelle du droit sur l'ensemble du territoire national. Cette soirée, instaurée depuis 2018 par M. Laurent Fabius pour marquer l'anniversaire de la Constitution, vise à sensibiliser le public et à échanger avec des professionnels du droit et de mieux comprendre ses principes, ses institutions et ses métiers. Lors de cet événement, la Force Juridique a organisé une conférence sur la constitutionnalisation de l'IVG, en présence de Guillaume Gouffier-Cha, député, Stéphanie Hennette-Vauchez, professeure de droit constitutionnel, Maria Cornaz Bassoli, avocate et secrétaire générale de l'association de Gisèle Halimi « Choisir la cause des femmes », et Anne-Cécile Mailfert.



AXE 2

**AMÉLIORER LA VIE ET
REDONNER DU POUVOIR
D'AGIR AUX FEMMES EN
SITUATION DE GRANDE
PRÉCARITÉ**



AXE 2

2 ● PROGRAMME ABRI D'URGENCE

MISSION DU PROGRAMME

Assurer un hébergement sécurisé et de qualité pour toutes les femmes victimes de violences, ainsi que pour leurs enfants.

MOYENS DU PROGRAMME :

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes coordonne et anime les divers projets en collaboration avec les associations, les mécènes et les partenaires publics. En plus d'établir des partenariats solides, elle mobilise activement les ressources humaines, financières et matérielles indispensables à la mise en œuvre efficace du programme.

● Projet #1 : Abri d'urgence : mettre en sécurité les femmes victimes de violences

Le projet Abri d'urgence a pour objectif de garantir une solution de mise en sécurité à toute femme victime de violences qui en a besoin. Cette réponse immédiate et efficace, accompagnée par des associations spécialisées, permet aux femmes de se concentrer sur leur rétablissement et sur les démarches nécessaires pour sortir durablement des violences.

Grâce au soutien du groupe Accor, ce projet offre un environnement sécurisé et un accompagnement adapté pour faciliter la transition des bénéficiaires vers des solutions de logement durables, favorisant ainsi leur émancipation et contribuant à la réduction des violences.

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes coordonne ce projet en lien avec les nombreuses associations bénéficiaires, la plateforme de réservation des nuitées Hcorpo et les hôtels du groupe Accor.

Sur l'année 2023, **313 femmes et 179 enfants** ont été mis.e.s en sécurité durant **4362 nuitées** en tout, dans des chambres d'hôtel et appart'hôtels du groupe Accor partout en France. En moyenne, les femmes et enfants hébergé.e.s restent **8,9 nuitées** sur place avant de bénéficier d'une prise en charge de plus long terme via l'association qui les accompagne. En 2023, **113 associations** sont bénéficiaires du projet dont le réseau Solidarité Femmes (81 associations), le Mouvement du Nid (26 délégations), la Fédération Nationale du GAMS, Ikambere, Les Bienvenues, Ostara, Osez le féminisme ! et l'Amicale du Nid 31.

En 2023, le dispositif Abri d'urgence a été plus sollicité qu'en 2022. Les associations sont toutes unanimes sur les besoins qui augmentent face à des dispositifs d'hébergement classiques saturés et une absence de réponse du droit commun rapide et adaptée.

● Projet #2 : Refuge des Audacieuses : héberger des féministes réfugiées

Le Refuge des Audacieuses est le premier projet de logement et d'accompagnement de féministes réfugiées. Ce Refuge des Audacieuses leur permet d'être hébergées et de finaliser leur parcours administratif dans de bonnes conditions, de retrouver leur complète indépendance afin de pouvoir continuer à porter la voix de celles restées dans leur pays. Les logements sont mis à disposition de manière temporaire par le Crédit Municipal de Paris et la société Ainsi 7 Liberté, et ont été aménagés gracieusement par Maisons du Monde.

Ils sont constitués d'une maison de 3 chambres à Maisons Alfort et d'un appartement de 3 chambres dans le centre de Paris pour l'hébergement de femmes vulnérables. En 2023, les deux lieux sont occupés par les bénéficiaires de

l'association Les Bienvenues et son réseau Les Lesbiennes Dépassent les Frontières qui accompagne des femmes lesbiennes exilées : 18 femmes ont déjà bénéficié du dispositif avec succès.

Le Refuge des Audacieuses permet aux Bienvenues de fournir un lieu de vie sécurisant et de qualité avec un accompagnement adapté et orienté vers l'autonomisation (administrative, locative et financière) et le bien être (psychique, relationnel et physique) des femmes lesbiennes exilées accompagnées par l'association, notamment grâce à un soutien financier de la Fondation Chanel. Il se conjugue avec un espace de vie collective, d'ateliers, de temps de socialisation et de médiations pour les personnes résidentes de la maison et de l'appartement mis à disposition dans le cadre de ce projet.

Depuis octobre 2022, au total, 18 femmes lesbiennes exilées ont pu être hébergées dans le Refuge des Audacieuses. Parmi celles-ci, 6 habitantes ont été accueillies sur des durées longues (7 à 15 mois), ce qui leur a permis de bénéficier d'un logement pérenne pendant les procédures administratives d'obtention de statut et d'accompagnement à l'accès à leurs droits. À la fin de leur hébergement, elles ont pu emménager avec un bail à leur nom dans la région Île-de-France. De plus, 3 habitantes ont été hébergées temporairement (1 à 2 mois) et 9 de façon ponctuelle (1 semaine à 1 mois) pour répondre à des besoins urgents de mise à l'abri (femmes lesbiennes exilées sans domicile ou hébergées suite à des agressions lesbophobes).

Parmi les habitantes accompagnées par Les Bienvenues :

- 13 habitantes exilées sont ou ont été accompagnées dans leur parcours administratif de formation et de santé
- 7 habitantes ou hébergées ponctuellement ont obtenu leurs statuts de réfugiée, ont commencé une formation/ un stage ou ont trouvé du travail
- 1 habitante a accompli sa formation de fleuriste, a trouvé un travail en CDI et un logement pérenne

● Projet #3 : Foncière Audacieuse

En parallèle et sur le courant de l'année 2023, l'Association de soutien à la Fondation des Femmes a lancé plusieurs actions dans le but de développer de nouveaux lieux d'hébergement et d'accueil pour les femmes vulnérables, notamment à Strasbourg.

La Foncière Audacieuse, futur outil d'investissement immobilier de la Fondation des Femmes au service des associations, est en cours de constitution avec un partenaire. Elle verra vraisemblablement le jour en 2024 avec un premier projet à Strasbourg pour lequel la Fondation des Femmes a été retenue dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt de la Mairie de Strasbourg.



AXE 2

3 ● PROGRAMME SORORITÉ

MISSION DU PROGRAMME

Augmenter le pouvoir d'agir des femmes les plus vulnérables et accroître leur autonomie.

MOYENS DU PROGRAMME :

L'Association de soutien a contribué à la réalisation de projets visant à faciliter l'accès des femmes aux biens et services partout en France, via des appels à dons en faveur de la Fondation des Femmes et des associations bénéficiaires, dont les fruits ont contribué directement à financer en 2023 plus de 140 projets variés ou à leur apporter un soutien matériel si nécessaire.

NB : Les fonds du soutien financier décrit dans les paragraphes qui suivent proviennent de la Fondation des Femmes, structure sous égide de la Fondation de France. Les équipes salariées de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes identifient, pré-sélectionnent et suivent les projets subventionnés.

● Projet #4 : Soutien financier aux associations

• Les Grands Prix

Les Grands Prix de la Fondation des Femmes permettent de récompenser et de soutenir les initiatives associatives les plus impactantes. En 2023, après échanges avec son Conseil Scientifique composé d'associations engagées dans la lutte pour les droits des femmes, la thématique sélectionnée a été « Combattre les violences sexistes à la racine ». Cette décision découle d'un constat alarmant : en France, le sexisme stagne à un niveau inacceptable, infusant tous les domaines et franges de notre société. L'égalité tarde à advenir avec des conséquences souvent dramatiques sur la vie des femmes et un niveau de violences qui se maintient.

Lancé le 10 mai 2023, l'appel à projets a reçu 179 réponses, traduisant l'importance des besoins en financement des associations spécialisées françaises. Grâce au travail de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes et à l'effort de collecte auprès des mécènes et donateur.ices, 875 000 € ont été alloués à 26 projets associatifs développant des solutions innovantes pour combattre le sexisme dès ses fondements, pour des montants de subventions de 25 000 € ou 50 000 €. (Voir projets financés en Annexe).



Le projet porté par le CIDFF de Mayotte a reçu un soutien supplémentaire de la Fondation Covéa, qui lui permettra de mener une étude d'impact sur l'action de terrain menée sur ce territoire particulièrement affecté par les violences faites aux femmes.

• Les Coups de Pouce

Cet appel à projets est dédié au soutien de projets innovants de petites ou jeunes associations et une réponse aux difficultés économiques, liées à l'actualité, qu'elles pourraient rencontrer.

De nombreuses associations d'aide aux femmes victimes de violences en France continuent de rencontrer d'importantes difficultés financières. Ces dernières restent à ce jour sous-dotées et dans l'incapacité de répondre à l'afflux de victimes, par manque de moyens.

Face aux urgences et aux besoins, et pour que les associations puissent y répondre, l'appel à projets des Coups de Pouce à une double ambition :

- Soutenir financièrement les associations rencontrant des difficultés afin de s'assurer qu'elles puissent continuer à mener leurs actions essentielles auprès des femmes en France et répondre aux nouvelles demandes.
- Soutenir financièrement les nouveaux projets innovants de jeunes associations pour leur permettre aux de voir le jour.

En fin d'année 2023, et grâce à l'effort de collecte des mécènes, donateurs et donatrices, bénévoles et de l'équipe salariée de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes, 588 000 € ont pu être reversés à 69 associations, partout en France. Ces fonds incluent les fonds collectés dans le cadre du Fonds d'urgence pour les associations en difficulté. (Voir projets financés en Annexe).

● Projet #5: Soutien matériel aux associations

En 2023, plus de 150 associations ont bénéficié d'un soutien matériel. En plus de la mise à disposition de locaux et de bureaux à travers la Cité Audacieuse et le Refuge des Audacieuses, l'équipe de l'Association de soutien a coordonné et mis en œuvre la redistribution de divers dons matériels tels que des vêtements, des téléphones, du matériel informatique, des meubles et des équipements, visant à soutenir les associations en France ainsi que les femmes qu'elles accompagnent.

Par ailleurs, l'Association de soutien a mis en œuvre deux collectes nationales annuelles de produits: la collecte #MamansEnfants au printemps, axée sur la lutte contre la précarité des femmes en situation de monoparentalité, visant à collecter des produits d'hygiène et de soin pour femmes et bébés, et la collecte #RèglesDeSurvie en fin d'année, menée en partenariat avec l'association Règles Élémentaires, pour rassembler des produits d'hygiène menstruelle destinés aux femmes en situation de précarité.

• Les collectes de produits

#MamansEnfants et #RèglesDeSurvie

En 2023, deux collectes nationales ont été organisées pour soutenir les femmes et les enfants en situation de précarité, en partenariat avec Monoprix et avec le soutien de la Fondation BNP Paribas.

La collecte #MamansEnfants, les 30 juin et 1er juillet, a permis de collecter 379 077 produits d'hygiène et de soin, d'une valeur totale de 707 006 €, dans 79 magasins Monoprix à travers la France. Ces produits ont été distribués à 65 associations pour aider les femmes, notamment les mères de famille monoparentale, confrontées à la précarité.

Lors de cette collecte, l'Association de soutien à la Fondation des Femmes a mobilisé 1 167 bénévoles dans toute la France dont 429 nouveaux inscrits via des plateformes d'inscription (Benevolt, JeVeuxAider et Wenabi), et des collaborateurs et collaboratrices de ses mécènes.

Témoignages des associations et des femmes bénéficiaires :

« NOUS AVONS ÉTÉ IMPRESSIONNÉES PAR LA QUANTITÉ ET LA QUALITÉ DES PRODUITS DONT NOUS AVONS PU BÉNÉFICIER, QUI NOUS SERONT D'UNE TRÈS GRANDE UTILITÉ POUR TOUTES NOS RÉSIDENTES. UN IMMENSE MERCI POUR CETTE MAGNIFIQUE COLLECTE" LE FIT - UNE FEMME UN TOIT QUI ACCOMPAGNE LES JEUNES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

La 8^e édition de la collecte #RèglesdeSurvie s'est déroulée les 15 et 16 décembre 2023 en partenariat avec l'association Règles Élémentaires, qui lutte contre la précarité menstruelle, dans 82 magasins Monoprix. Elle a permis de collecter 570 410 produits d'hygiène menstruelle, d'une valeur totale de 254 124 €, grâce à la mobilisation de 1336 bénévoles. Ces produits ont été distribués à 43 associations spécialisées dans l'accompagnement des femmes dans toute la France et à 106 partenaires de Règles Élémentaires pour leur public femmes.



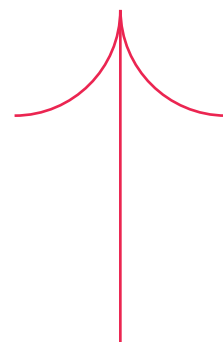
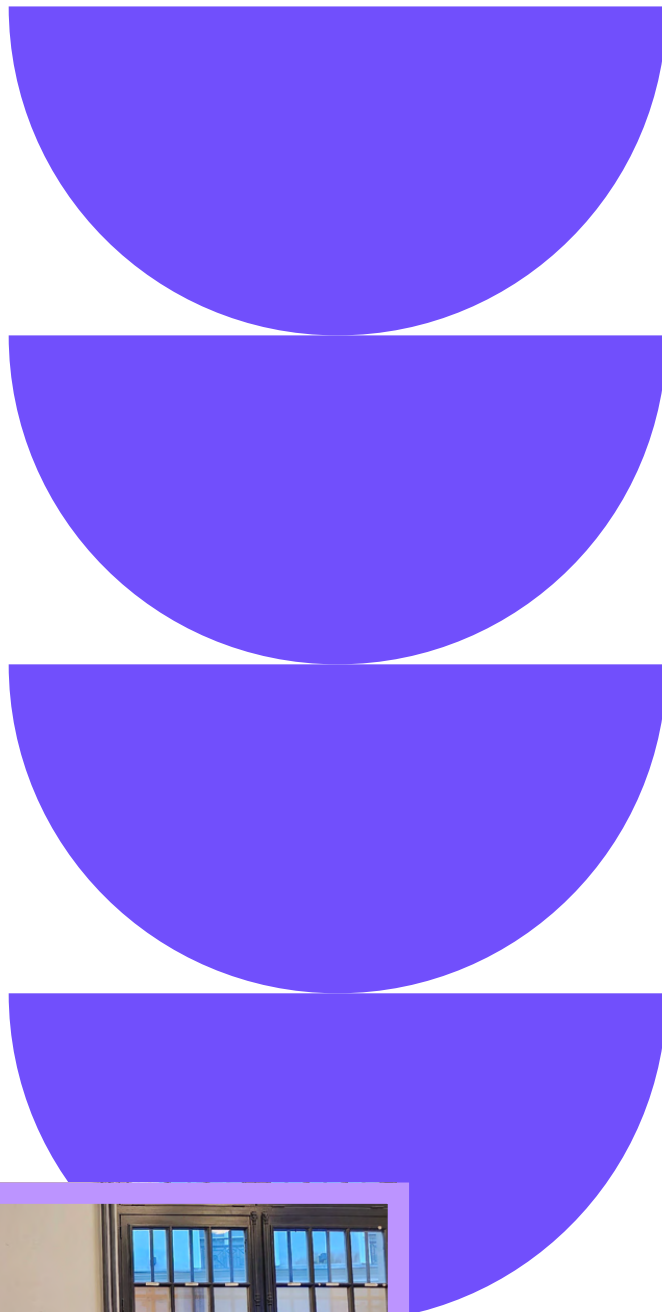
• Focus sur les dons de téléphones par Emmaüs Connect

En décembre 2023, l'opération smartphone suspendu des Ateliers du Bocage (en partenariat avec Emmaüs Connect et la Fondation des Femmes) a permis de distribuer 800 smartphones reconditionnés à plus de 20 associations accompagnant les femmes victimes de violences et / ou en situation de précarité dans 5 territoires régionaux. Cette initiative solidaire (un smartphone reconditionné acheté = un offert pour une bénéficiaire d'association) est un soutien concret aux associations qui luttent contre les violences conjugales et la précarité, et permet de répondre à un enjeu vital pour les femmes victimes de violences et leurs enfants. En effet, dans les situations de violences conjugales les plus graves, c'est à la séparation que les risques de féminicides sont les plus accrus, et le changement de téléphone est un élément essentiel du protocole de mise en sécurité des bénéficiaires. De plus, certains de ces smartphones reconditionnés seront attribués aux salarié·e·s des associations, afin de leur fournir les moyens matériels nécessaires pour offrir une assistance de qualité aux femmes qu'elles accompagnent.

• Collecte de produits hors opérations spéciales

Au-delà des événements de collecte de grande ampleur, l'Association de soutien est en contact régulier avec des entreprises qui souhaitent faire des dons aux associations.

Au total ce sont donc 951 899 produits qui ont été distribués aux associations en 2023.



AXE 2

4 ● PROGRAMME PÉPITES

MISSION DU PROGRAMME

Faire émerger les projets innovants les plus impactants pour faire progresser l'égalité.

MOYENS DU PROGRAMME :

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes contribue à ce programme par la mise à disposition de moyens humains et financiers permettant d'identifier des besoins non satisfaits et des solutions qui y répondent. L'Association de soutien mobilise son équipe pour permettre à ces projets de se structurer, d'être financés et de se déployer.

● Projet #6 : App-Elles : une application d'information et d'alerte pour les femmes

Développée par l'association Résonantes depuis 2015, App-Elles est une application mobile gratuite qui a pour but de venir en aide aux victimes et témoins de violences sexistes et sexuelles. C'est une application ressource permettant d'avoir accès rapidement à toutes les aides disponibles sur un territoire et proposant un dispositif d'alerte personnel innovant et performant pour contacter rapidement ses ami.e.s, ses proches, les secours, les associations et tout autre interlocuteur de son choix. Répondant aux principaux besoins d'assistance face à une situation de violence, App-Elles est développée afin d'être un outil complémentaire à l'appel aux premiers secours et un point d'entrée unique en direction des aides, soutiens et solutions existantes.

Soutenue par la Fondation des Femmes et lauréate des Grands Prix 2020, Résonantes intègre le programme Pépites en 2021. Celui-ci permet la poursuite du développement d'App-Elles auprès des structures partenaires dont des expérimentations avec des associations, des

déléguées départementales et régionales par exemple, d'assurer un suivi précis répondant au besoin d'accompagnement que demande le travail d'un outil technologique tel qu'App-Elles et de permettre la pérennisation de l'action App-Elles.

Depuis sa création, l'application App-Elles a ainsi été téléchargée plus de 130 000 fois et compte plus de 90 000 utilisatrices et utilisateurs actifs. Elle a permis l'envoi de plus de 100 000 alertes.

En 2023, l'association Résonantes a également bénéficié du soutien de l'équipe de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes pour tester et évaluer un nouvel équipement connecté : le bouton connecté.

Plus qu'un accessoire déclencheur d'alertes, le bouton connecté est l'évolution d'un dispositif qui a fait ses preuves auprès des professionnels et des victimes : le Bracelet d'Alerte Connecté. Entre 2018 et 2023, plus de 8 500 bracelets ont alors été redistribués, nécessitant aujourd'hui une évolution des cas d'usage et des améliorations techniques.

Entre janvier et février 2023, afin de tester le bouton connecté auprès du public, l'équipe de l'association de soutien à la Fondation des Femmes a monté en partenariat avec Résonantes un panel de 16 testeuses et testeurs de profils variés et disposant de smartphones divers pour améliorer l'expérience des utilisatrices et utilisateurs et permettre des débogages sur le dispositif.

Après plus de 2 semaines de test, les panélistes ont pu échanger avec l'équipe de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes et l'équipe de Résonantes en présence de la fondatrice Diarata N'Diaye à la Cité Audacieuse sur les retours de leur utilisation et les améliorations.

● Projet #7 : Elles déménagent : une innovation essentielle pour aider les femmes à partir

Avant 2021, il n'existait pas de solution adaptée pour le déménagement des femmes victimes de violence. L'équipe de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes a identifié ce manque dans la chaîne de mise en sécurité des femmes victimes de violences et de leurs en-

fants, et soutenu le lancement du programme On Bouge ! de l'association Une Voix pour Elles dans les Alpes Maritimes, permettant ainsi d'organiser 64 déménagements d'urgence, de réaliser 18 entreposages et de distribuer 2 514 kits d'hygiène en 2021.

Pour poursuivre son action, en 2022, un travail de repérage des associations proposant des solutions de déménagement a été entamé et ainsi trois nouvelles structures proposant une solution similaire ont été identifiées : Ça déménage en Isère, Premier Pas et Solimove en Île-de-France.

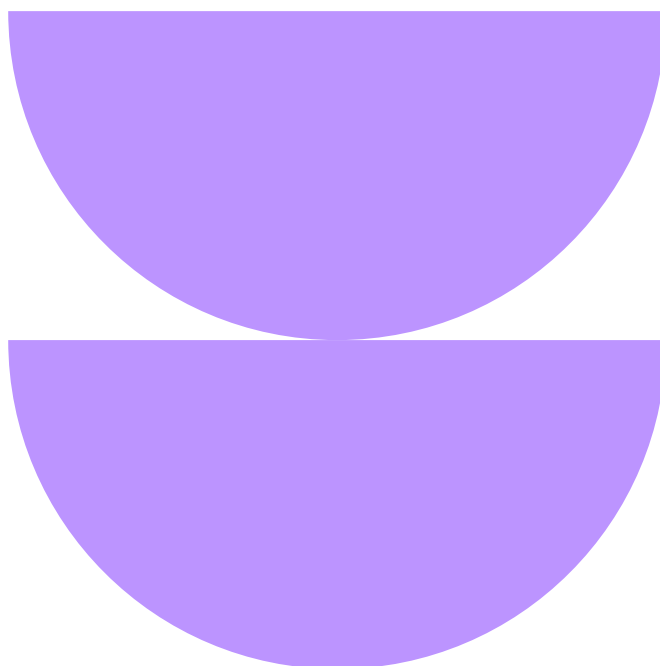
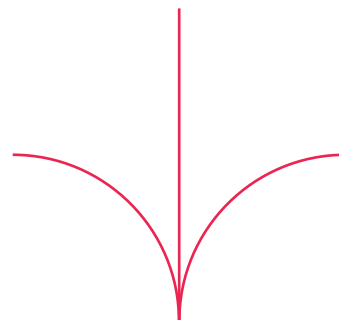
Constatant les besoins en constante augmentation et l'émergence de dispositifs dans plusieurs régions, ces 4 associations et l'Association de Soutien à la Fondation des Femmes ont créé fin 2022 le projet « Elles déménagent ». Son objectif est de démultiplier les déménagements, de protocoliser ce service pour pouvoir l'essayer sur d'autres territoires et enfin de le généraliser pour rendre cette solution accessible à toute femme victime de violence qui en aurait besoin.

En 2023, le réseau Elles Déménagent est entré en action et s'est déployé : le lancement officiel a eu lieu à la Cité Audacieuse le 6 décembre 2023. L'essaimage du projet est coordonné par l'Association de soutien à la Fondation des Femmes, grâce au soutien du Fonds L'Oréal pour les femmes, de la Fondation BNP Paribas, et de Jones Day. L'Association de soutien à la Fondation des Femmes assure le pilotage stratégique du projet, le développement et la coordination du réseau, la communication ainsi que la levée de fonds et le plaidoyer pour son intégration dans les politiques publiques.



ELLES
DÉMÉNAGENT

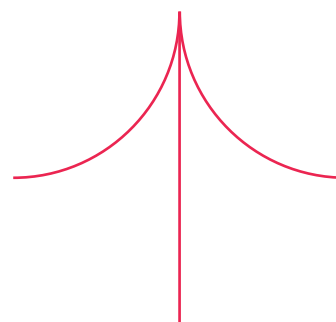
Ce soutien structurel et la pertinence de la solution ont fait leurs preuves sur le terrain. En 2023, le nombre de déménagements réalisés a ainsi augmenté de 40 % : 316 déménagements ont été réalisés auprès de 762 bénéficiaires dont 316 femmes et 446 enfants, et 2 943 kits de première nécessité ont été distribués pour aider les femmes à faire face à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.





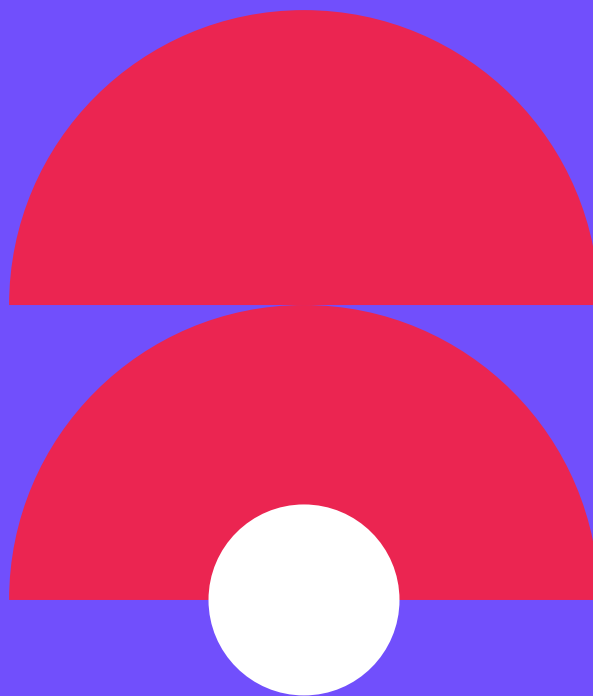
De nouveaux territoires de déploiement ont également été identifiés et 2 associations ont rejoint le réseau en 2023 qui touche désormais 5 départements et est porté par les associations Une Voix Pour Elles dans les Alpes-Maritimes, Ça déménage en Isère, Premier Pas dans les Hauts de Seine, Solimove à Paris, l'Atelier Remuménage en Nouvelle Aquitaine et le Collectif pour l'élimination des violences intrafamiliales à l'Île de la Réunion.

L'année 2023 a également permis de lancer une étude d'impact afin d'objectiver les résultats et l'intérêt de généraliser ce projet. Des outils de communication ont été créés afin de le faire connaître auprès du grand public et des partenaires publics et privés. De nombreuses actions de plaidoyer auprès des institutions ont également été menées, aboutissant à l'annonce par Béangère Couillard (alors Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances) de son appui au déploiement du projet et de son intégration au « Pack Nouveau Départ » en cours d'expérimentation et qui devrait être généralisé en 2024.



AXE 3

**ÉRADIQUER LES STÉRÉOTYPES
ET TRANSFORMER L'IMAGE
DES FEMMES DANS LE
RESPECT DE LEUR DIVERSITÉ
ET DE LEUR DIGNITÉ**



5 ● PROGRAMME STAND UP

MISSION DU PROGRAMME

Mettre un terme au harcèlement sexuel dans l'espace public en proposant des méthodes d'action permettant de réagir en toute sécurité si l'on est témoin ou victime

MOYENS DU PROGRAMME :

L'association de soutien à la Fondation des Femmes met en œuvre ce programme dont la méthodologie a été créée par Right To Be et dont le déploiement est financé par L'Oréal Paris en dédiant des moyens humains pour coordonner, organiser et valoriser la tenue, par des associations de terrain spécialisées dans la prévention des violences faites aux femmes, de formations en présentiel ou en ligne partout en France.

● Projet #1 : Déploiement de la formation Stand Up contre le harcèlement de rue

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes s'est de nouveau engagée en 2023 à accompagner L'Oréal Paris dans sa mission de sensibilisation du grand public et des parties prenantes et dans le déploiement de son programme Stand Up de formation à la méthode des 5D, avec pour objectif de former 14 000 personnes en un an.

La reprise de Stand Up s'intègre dans un contexte post-covid marqué par un retour à la vie sociale, aux temps festifs et de convivialité, et donc à une proximité renouvelée, dans les transports en commun mais aussi dans les espaces de fête. L'objectif du programme en 2023 fut donc de poursuivre la diffusion de la formation sur tout le territoire français, particulièrement dans les espaces festifs, auprès d'un public nombreux et divers (établissements scolaires, entreprises, grand public, associations, collectivités, institutions, festivalier.e.s, et notamment lorsqu'ils peuvent jouer un rôle ressource d'encadrant.e.s, staff, bénévoles, agent.e.s de sécurité, etc).



Au total, sur l'année 2023, Stand Up a été présent sur 2 Nuits des Relais, mais aussi 10 festivals à travers 7 régions différentes, réalisant ainsi l'objectif de décentralisation des formations au-delà des régions initialement couvertes par nos partenaires associatifs. 401 festivalier.e.s ont été formés lors de formations sur un stand dédié, grâce à de nouveaux outils de formation adaptés au contexte des festivals.

En parallèle, de nombreuses personnes ressources ont été formées dans le but de diffuser au maximum les bonnes pratiques des 5D dans leur quotidien, telles que les bénévoles de Solidarité Sida (Solidays) et le personnel de différents festivals. Au total 733 personnes (bénévoles et staff) ont été formées en amont des festivals.

L'inclusivité du programme a été renforcée pour prendre en compte le fait que certaines personnes demeurent des cibles plus exposées au harcèlement sexuel que d'autres, notamment lorsqu'elles se situent au carrefour de discriminations multiples, qu'elles soient liées à leur lieu de résidence, à leur orientation sexuelle, à leur genre, à leur couleur de peau ou encore à leur handicap. Une attention particulière a donc été portée sur le développement d'un plus grand maillage du territoire et certains publics ont été ciblés spécifiquement, notamment les personnes en situation de handicap, via une formation traduite en langue des signes française en décembre 2023.

Grâce à ces différentes actions, 18 673 personnes ont été formées à réagir contre le harcèlement de rue en 2023.

6 ●

PROGRAMME AUDACIEUSES

MISSION DU PROGRAMME

Augmenter le niveau de conscience des inégalités femmes-hommes, et faire évoluer les comportements et les mentalités.

MOYENS DU PROGRAMME :

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes contribue à la bonne réalisation du programme grâce à divers moyens : organisation d'événements de sensibilisation, publication de rapports, création et diffusion de contenus multimédias sur les réseaux sociaux, campagnes de communication autour du 8 mars et du 25 novembre.

Si la Cité Audacieuse est un endroit privilégié pour que les associations puissent continuer d'œuvrer pour l'égalité femmes-hommes, c'est aussi un espace accueillant le grand public autour d'une riche programmation féministe. De très nombreuses associations spécialisées et structures engagées ont animé, tout au long de l'année, des conférences, ateliers, tables rondes, expositions et projections. Ainsi, 121 événements ont été organisés à la Cité Audacieuse en 2023, accueillant plus de 3 000 personnes.

Une sensibilisation plus large du public est permise grâce au contenu digital produit par les associations et l'équipe de la Cité Audacieuse. La Cité Audacieuse a ainsi touché plus de 70 000 personnes grâce aux réseaux sociaux, à la newsletter et aux podcasts enregistrés dans le studio.

● Projet #2: La Cité Audacieuse

Depuis 2019, la Cité Audacieuse est le premier lieu dédié au rayonnement des droits des femmes en France, dont l'objectif est de proposer un projet de la Fondation des Femmes est de proposer un lieu féministe innovant, multi-disciplinaire et ouvert au public.

L'année 2023 a permis d'accueillir un public de plus en plus nombreux, et de plus en plus d'associations au sein de la Cité Audacieuse. Quatorze associations résidentes travaillent quotidiennement sur les deux étages du bâtiment, dont l'Association de soutien à la Fondation des Femmes. Ces associations ont accès à de vastes espaces de travail et salles de réunion mais également à l'Agora, un espace de 180m² au rez-de-chaussée mis à disposition pour les événements portés par les associations. Le cowork nomade accueille pour sa part une dizaine d'associations ayant la possibilité de travailler deux jours par semaine à la Cité Audacieuse dans un espace dédié.





Ce renforcement de l'engagement féministe s'opère aussi grâce à l'évolution constante du lieu. A travers le café associatif Chez Mona, la Cité Audacieuse a pu accueillir toujours plus de public et une programmation riche. Contraint à fermer, suite à des difficultés financières fin 2023, un nouveau café verra le jour en 2024 avec de nouveaux horaires d'ouverture et une nouvelle proposition de carte.

Dans le prolongement de cette volonté de faire rayonner les droits des femmes, le studio de podcast, inauguré en mars 2021, donne la voix gratuitement aux porteurs et porteuses de projets féministes, publics militants et citoyen·ne·s œuvrant pour les droits des femmes. En 2023, plus de 65 sessions d'enregistrements ont eu lieu.

La salle qui permet de tenir des permanences et des as-treintes assurées sous la coordination de l'URSF (Union Régionale Solidarité Femmes Île-de-France) puis par l'Association de soutien à la Fondation des Femmes, continue d'offrir une aide précieuse aux personnes victimes de violences. En 2023, la permanence a reçu plus de 400 femmes victimes.

De nouveaux travaux ont été entrepris fin 2023 dans la cour. L'objectif est triple : proposer aux associations qui œuvrent pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes un nouvel espace accessible, proposer aux associations et au grand public un espace de stricte confidentialité et réhabiliter le pavillon et la cour afin d'accueillir davantage de public à la Cité Audacieuse. L'inauguration du pavillon et d'un jardin éco féministe dans la cour aura lieu courant 2024.

● Projet #3 : Les Lieux Audacieux

Dès sa création, la Cité Audacieuse a suscité l'intérêt de collectivités et associations comme un modèle unique et inspirant à reproduire ailleurs. L'Association de soutien à la Fondation des Femmes a reçu de nombreuses visites de

délégations d'élu·e·s et de représentant·e·s des pouvoirs publics en France et à l'international, venu·e·s s'inspirer du lieu, de son architecture et de son fonctionnement.

Ces visites régulières et l'intérêt suscité par la Cité Audacieuse ont incité l'Association de soutien à la Fondation des femmes à se pencher sur les aspects qui rendent ce modèle singulier et propice à rayonner, en vue de le promouvoir auprès d'autres territoires. En 2023, grâce au soutien financier de la Fondation Chanel, cette démarche s'est amplifiée, permettant la mise en œuvre d'une mission visant à labelliser le modèle de la Cité Audacieuse.

Pour assurer le rayonnement de la Cité Audacieuse et promouvoir ce modèle, l'Association de soutien à la Fondation des Femmes a ainsi reçu, en janvier 2023, une délégation de maires adjointes à l'égalité d'une quinzaine de villes de France en présence d'Hélène Bidard, Adjointe à la Maire de la Ville de Paris. Pendant deux jours, les élues ont ainsi pu échanger sur « l'égalité dans la Cité » et la démarche visant à la création de lieux dédiés aux droits des femmes.

A la suite de ces échanges, l'Association de soutien à la Fondation des Femmes poursuit un travail de labellisation pour créer un réseau entre tous les lieux féministes « Audacieux » en France, « qui apportent un soutien matériel à des associations en matière de lutte contre les violences ou faisant la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ». Une telle labellisation permet de mutualiser des questionnements, des dynamiques, mais aussi des projets et se concrétisera dès 2024.

● Projet #4 : Les Ambassadrices de l'égalité

Les Ambassadrices sont des bénévoles chargées d'animer les antennes régionales de la Fondation des Femmes. Elles jouent un rôle clé dans leurs villes, en organisant des événements de collecte de fonds, en impulsant des actions pour les droits des femmes, en coordonnant un réseau de bénévoles et en repérant des initiatives ou collectifs féministes locaux. Leur mission principale est de faire rayonner la Fondation des Femmes et les droits des femmes dans leur région. Elles sont présentes à Lille, Nantes, Bordeaux, Toulouse et Lyon.

En 2023, les Ambassadrices de la Fondation des Femmes ont activement participé à divers événements et initiatives dans leurs villes. Elles ont organisé des cortèges lors des marches du 8 mars et du 25 novembre, qui ont permis de sensibiliser et de mobiliser la population locale autour de ces enjeux cruciaux. Ce projet est soutenu par la Fondation ENGIE.

Par ailleurs, elles ont joué un rôle central dans la coordination de la communauté de 13 000 bénévoles locaux, à travers des rencontres et des discussions qui ont stimulé la réflexion sur les prochaines actions à entreprendre, renforçant ainsi la cohésion au sein du réseau bénévole.



Les « semaines de l'égalité », organisées par les collectivités locales comme à Toulouse et à Lyon, ont également été des moments importants, durant lesquels les ambassadrices ont participé à des tables rondes et des rencontres. Elles ont également pris des initiatives locales, telles que le pilotage des collectes de produits annuelles, l'organisation de ventes de produits ou la participation à des événements festifs, collectant des fonds et sensibilisant un public plus large aux activités de la Fondation des Femmes.

Dans le cadre de la sortie du rapport « Où est l'argent contre les violences faites aux femmes? », les Ambassadrices ont eu l'occasion d'organiser des conférences de présentation du rapport, la première ayant eu lieu le 28 novembre à l'Espace Diversité Laïcité de Toulouse, suivi de la conférence à l'Hôtel de Ville de Lille, le 5 décembre.

Enfin, le rassemblement pendant 2 jours des Ambassadrices à la Cité Audacieuse a offert un espace précieux pour partager les expériences, échanger les bonnes pratiques et définir la stratégie future de la Fondation des Femmes. Ce moment de réflexion et de planification a consolidé le réseau et renforcé leur détermination à poursuivre leur engagement en faveur des droits des femmes.

● Projet #5: Podcast « Écoutez-nous bien »

« Écoutez-nous bien » est le podcast de la Fondation des Femmes et de la Force Juridique, conçu durant l'année 2022. Son objectif est de diffuser à grande échelle, les valeurs portées par l'organisation, porter la voix des femmes sur les questions d'égalité et faire progresser les droits des femmes.

Ce podcast est le fruit du travail d'une part de la Force Juridique, équipe de bénévoles professionnelles du droit, et d'autre part de Camille Dahan, journaliste, et Wassila Messaoudi, juriste. Chaque troisième mercredi du mois, trois invitées se réunissent pour discuter d'un sujet lié aux droits des femmes. À travers leurs histoires et leurs expertises, elles abordent des problématiques et des luttes féministes, partageant leurs visions et leurs recommandations.

Dans le premier épisode, les invités discutent du droit à l'IVG et de sa constitutionnalisation, avec des contributions de Sarah Durocher, Stéphanie Hennette-Vauchez et Laurence Rossignol. Le deuxième épisode aborde l'inégalité salariale et le syndrome de l'imposteur, avec Anaë Perez-Ainciart, Corinne Hirsch et Caroline Vigneaux. Le troisième épisode met en lumière l'importance de la justice dans la lutte contre les violences faites aux femmes, avec Valence Borgia, Gwenola Joly Coz et Clémence Pajot. Le quatrième épisode explore l'émancipation économique des femmes, avec Titiou Lecoq, Lucile Quillet et Sophie Soubiran. Le cinquième épisode examine les métiers féminisés, avec Claire Hédon, Céline Martinez et Maître Frédérique Pollet-Rouyer. Enfin, le sixième épisode porte sur le sexisme dans la télé réalité, avec Sylvie Pierre-Brossolette, Maître Mathilde Evenou, Audrey Chippaux et Arthur Delaporte.

Chaque épisode offre une perspective riche et diversifiée sur les défis auxquels les femmes sont confrontées dans la société contemporaine.



Le podcast a pu voir le jour grâce au soutien de la région Île-de-France qui a financé les épisodes 2, 3 et 5 et grâce à Alexis Haddad de la maison de podcast Shinekast qui accompagne l'Association de soutien à la Fondation des Femmes pour la réalisation, le montage, le mixage et la production des épisodes. Enfin, les visuels de ce podcast sont le fruit du travail de l'illustratrice Jeanne Guerard.

● **Projet #6: Les Campagnes** **#ChaquePasEstUneVictoire** **et #MaintenantOnAgit**

Depuis sa création, la Fondation des Femmes et les équipes de l'Association de soutien, grâce à l'appui d'agences de communication talentueuses, mènent des campagnes de visibilité et de sensibilisation d'envergure qui ont largement contribué à sa notoriété. Ces campagnes de communication uniques, axées sur un sujet spécifique lié aux droits des femmes, ont pour objectif de sensibiliser le public, d'informer la population sur les enjeux liés aux violences faites aux femmes et de collecter des fonds pour les redistribuer aux initiatives associatives à fort impact, sur tout le territoire français.

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, et le 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, sont des moments clés de sensibilisation et de mobilisation.

À l'occasion du 8 mars, la Fondation des Femmes a lancé sa nouvelle campagne #ChaquePasEstUneVictoire. Cette initiative rappelle que le combat pour l'égalité trouve ses racines dans des figures telles que Simone Veil, Simone Iff et Simone de Beauvoir, tout en soulignant le rôle essentiel de celles et ceux qui changent la donne au quotidien : le pouvoir du collectif, la somme des actions de toutes et tous.

La campagne a été imaginée par l'agence L'Associé, produite par la société Quad Stories, réalisée par Masha Kondakova, avec l'appui également du studio d'enregistrement O'Bahamas et largement diffusée grâce à Omnicom Media Group.

Le 25 novembre, la Fondation des Femmes a lancé la campagne #MaintenantOnAgit pour soutenir les associations aidant les femmes victimes de violences conjugales. Quitter un partenaire violent est souvent une décision difficile nécessitant un soutien indispensable. Cette campagne rappelle l'engagement continu de la Fondation des Femmes à financer des services essentiels tels que l'hébergement d'urgence, le soutien psychosocial et l'aide au déménagement sécurisé pour ces femmes.

La campagne a été imaginée par TBWA\Corporate, produite par Else\ et EG+, réalisée par Jérôme de Gerlache et largement diffusée grâce à Omnicom. Elle bénéficie de la participation exceptionnelle et engagée de Muriel Robin et Eddy de Pretto, respectivement voix du clip télé et radio.





● Projet #7: Le prix Gisèle Halimi

Depuis 2017, le Prix Gisèle Halimi met à l'honneur l'éloquence des féministes. Le temps d'une soirée, 8 candidates et candidats usent de leur voix et du verbe pour dénoncer le sexisme devant un public nombreux et un jury prestigieux.

Le 13 février 2023, se tenait la sixième édition au sein de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, où 8 personnes ont pris la parole pour s'élever contre les préjugés sexistes, les violences faites aux femmes et réfléchir à un monde plus égalitaire entre les femmes et les hommes. Une soirée faite de paroles qui portent, émeuvent, mobilisent et transforment la société.

Comme chaque année, un jury exceptionnel a fait l'honneur de départager les candidates et candidats: Laure Adler, Valence Borgia, Gwenola Joly-Coz, Camille Kouchner, Julie Gayet, Roukiata Ouedraogo et Patricia Stibbe.

Le Prix Gisèle Halimi de cette édition 2023 a été attribué à Anna Roy et son discours « IVG, serons-nous un jour fondamentalement libres ? »

Le Prix Coup de Cœur a été décerné à Bertille Kerouault et son discours « Simones, on prend le relais ».

Et cette année, pour la première fois, le jury décerne à chaque candidat.e une distinction spéciale pour leur prestation. Le jury a attribué à :

- Negar Haeri, « Violences faites aux femmes, une injustice spécialisée ? » - le prix de la justesse
- Blandine Métayer, « Combien vaut la vie des femmes ? » - le prix de la sororité
- Emma Angelelli, « Femmes : à notre santé ! » - le prix de la conviction
- Anina Ciuciu, « Indépendance économique des femmes : à quel prix ? » - le prix de l'émotion
- Soudeh Rad, « Féminisme, l'étincelle des révolutions » - le prix du courage
- Sikou Niakate, « La France, pays des droits des hommes ? » - le prix de la lucidité
- Bertille Kerouault, « Simones, on prend le relais » - le prix de la poésie
- Anna Roy, « IVG, serons-nous un jour fondamentalement libres ? » - le prix de l'humanité

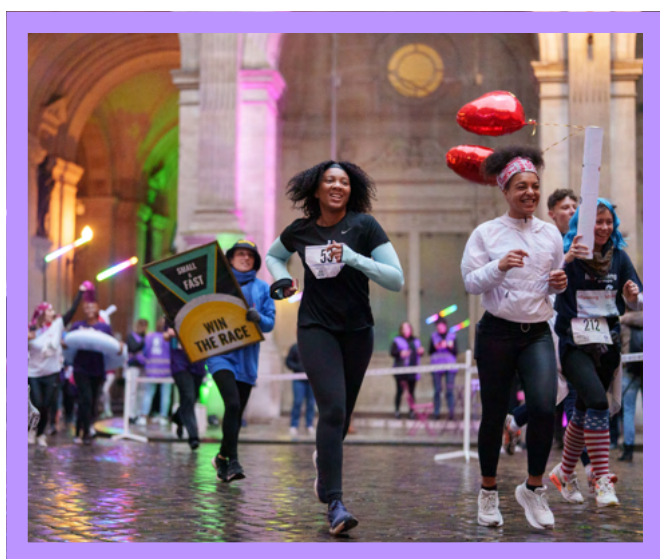
● Projet #8: Le prix Simone de Beauvoir

Pour la 5ème année consécutive, la Fondation des Femmes a financé le Prix Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes. En complément, l'Association de soutien a également participé à l'organisation de la cérémonie de re-

mise du prix, qui a eu lieu le 9 janvier 2023 à la Maison de l'Amérique Latine à Paris.

Le 16ème prix Simone-de-Beauvoir pour la liberté des femmes (2023) a été décerné aux Iraniennes en lutte pour la liberté, à la mémoire de Jina Mahsa Amini. Le cri de révolte « Femme, Vie, Liberté! » est repris par des dizaines de milliers de manifestantes et manifestants contre la dictature depuis la mort de Mahsa Amini, le 16 septembre 2022 à Téhéran. La révolte des femmes devient le combat de toute une génération pour la liberté : c'est cette extension révolutionnaire que le jury soutient en attribuant son prix 2023 aux Iraniennes, à la mémoire de Mahsa Amini.

Un livre est en cours de rédaction en mémoire de Jina Mahsa Amini et de la lutte pour la liberté des femmes iraniennes, coordonné par le Comité du Prix Simone de Beauvoir et Chalah Chafiq.



● Projet #9 : La Nuit des Relais

Après une pause de trois ans due à la crise sanitaire, 2023 signe le grand retour de l'évènement « Nuit des Relais ».

Depuis 2016, l'Association de soutien à la Fondation des Femmes organise annuellement la Nuit des Relais, une soirée solidaire de collecte de fonds visant à soutenir les femmes et les associations qui les accompagnent à travers la France. Dans une ambiance festive, les équipes préalablement engagées dans la collecte de fonds se relaient toutes les 8 minutes pendant toute la soirée. Des animations, une DJ et une buvette ajoutent à l'ambiance, créant un moment d'exception dédié à la lutte contre les violences faites aux femmes. Les dons collectés financent des projets associatifs à fort impact dans tout le pays, totalisant à ce jour (fin 2023) 946 000 € depuis sa création.

Pour sa cinquième édition à Paris, cette soirée solidaire s'est déroulée sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Le 8 juin, une nouvelle édition a eu lieu à Bordeaux, dans l'espace de Darwin Eco-système. Et pour la première fois, la Nuit des Relais s'est tenue dans les Outre-Mer, à Tahiti, en Polynésie française. Organisée par le Conseil des Femmes de Polynésie, une ONG regroupant 20 associations travaillant pour les droits des femmes, des enfants et des familles en Polynésie française, cette édition a eu lieu le 29 juillet à Toata et dans les jardins.

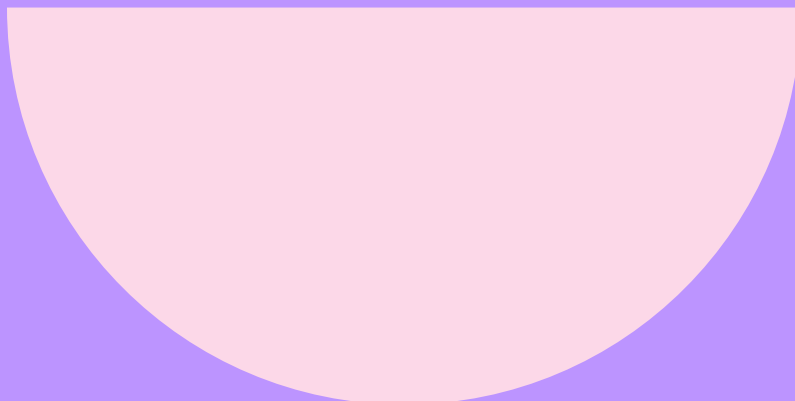
En 2023, grâce à l'engagement de l'équipe de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes, des mécènes, des bénévoles et des équipes participant aux Nuits des Relais, la Fondation des Femmes a récolté plus de 300 000 €. Ces fonds ont été reversés aux associations de terrain qui travaillent quotidiennement aux côtés des femmes.





MERCİ

À TOUTES CELLES ET CEUX
QUI ONT PARTICULIÈREMENT
ŒUVRÉ À LA RÉUSSITE
DE L'ANNÉE 2023



● LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN

- Sarah Becker,
Présidente
 - Iman Elhany,
Trésorière
 - Marie Hommeau,
Secrétaire générale
 - Valence Borgia
 - Géraldine Gahagnon
 - Léa Thomassin
-

● LES MEMBRES DU COMEX DE LA FONDATION DES FEMMES SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

- Sarah Becker
 - Valence Borgia
 - Danielle Bousquet
 - Julie Gayet
 - Brigitte Grésy
 - Anne-Cécile
Mailfert, *Présidente*
 - Julie Muret
 - Firmine Richard
- 

● LES ÉQUIPES OPÉRATIONNELLES, STAGIAIRES ET VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN

- Adélie Davier
- Alice Ogier
- Alix Richard
- Anaïs Abou Hassira
- Anne Pumir
- Anne-Cécile Mailfert
- Ashley Ranaivoson
- Aurelie Millon
- Camille Marcelli
- Carole Pirotais
- Catherine Semedo
- Celine Rancoule
- Céline Koffka
- Chloé Husson
- Claire Savigner
- Clara Donzier
- Clelia Tessier
- Clémence Marette
- Clotilde Bruneton
- Corentin Vinsonneau
- Daniela Mouyabi
Bambi
- Eden Cantens
- Elsa Deville
- Esma Benbouziane
- Fanny Bourdon
- Floriane Volt
- Gabriela Bravo
- Gwenaëlle Iquel
- Gwendoline Lafarge
- Jessica Ohayon
- Joséphine
Damon-Bimbenet
- Juliana Servent
- Julie Gorrias
- Juliette Loupiac
- Killiane Le Du
- Laura Slimani
- Liliana Lopes-Viera
- Lise Gallard
- Lola Paoli

- Lucia Torres Andre
 - Lucrèce Albergel
 - Maia Arruti
 - Manon Thenaisie
 - Marie Quintrand
 - Melina Bounegab
 - Meryem El Bekri
El Alaoui
 - Meryll Amsallem
 - Nina Meriguet
 - Nounda Taylor
Fanguinoveny
 - Ophélie Delmas
 - Oriane Eveillard
 - Pauline Rivals
 - Ramatoulaye Diop
 - Sarah Si Ali
 - Solène Toutut
 - Soleya Chaib Huot
 - Steffi Razakaboana
 - Vianney Scalbert
 - Zoe Cameron
-

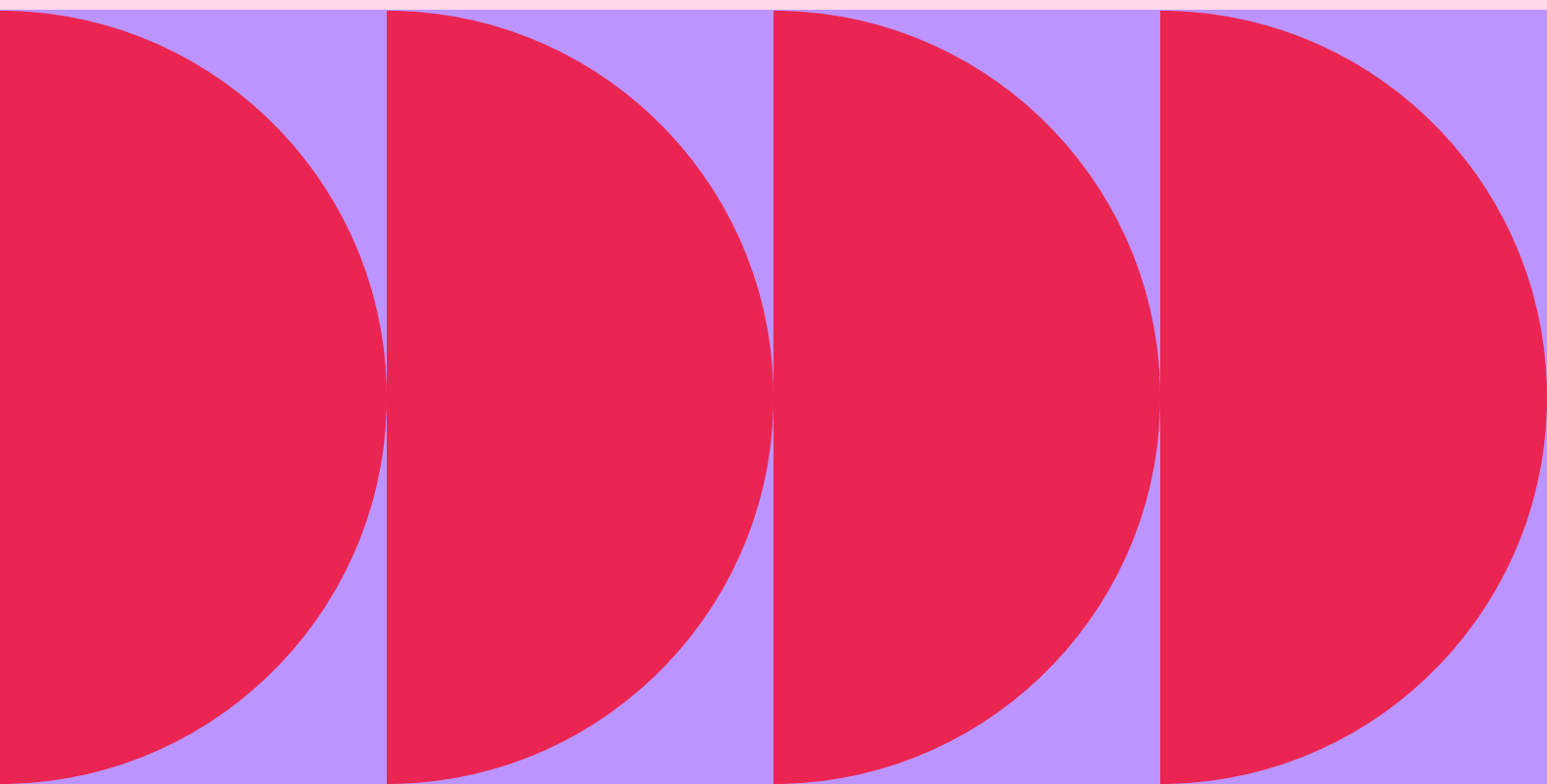
● LES BÉNÉVOLES DES COMITÉS DE PILOTAGE

- Anne-Claire Alain
 - Marion Atdjian
 - Salma Badr
 - Fleur Bellanger
 - Sarah Boudou
 - Camille Dahan
 - Romane Dartois
 - Romina Febbro
 - Yseline Fourtic
-Dutarde
 - Alexane Hamet
 - Virginie Koh
 - Claire Legrand
 - Capucine Des Ligneris
 - Johanna Manoukian
 - Hélène Marin
 - Mathilde Mayuma
 - Julie Menette
 - Wassila Messaoudi
 - Gersa Plangarica
 - Sedera Ranaivoarinosy
 - Sophie Renard
 - Marion Viel
 - Anaïs Defosse
 - Alba Horvat
 - Anaïs Mercuriali
 - Louise Beriot
 - Léonore Bocquillon
 - Camille Jérémie
 - Caroline Leroy
Blanvillain
 - Esther Vogel
 - Floriane Stricot
 - Maud Frajerman
 - Juliette Crouzet
 - Anaë Perez-Ainciart
 - Saskia Lux
 - Sophie Soubiran
 - Zoë Royaux
- 



MERCI

MERCI À NOS PARTENAIRES SANS QUI
NOUS N'AURIONS PAS EU LES MOYENS
DE RÉALISER CES ACTIONS



NOS GRANDS MÉCÈNES



GROUPE
D'ASSURANCE
MUTUALISTE
ENGAGÉ

L'ORÉAL
FONDS POUR LES FEMMES



FONDATION
CHANEL

Luminate

ZADIG & VOLTAIRE

*Galeries
Lafayette*

JonesDay
Foundation

CRÉDIT MUNICIPAL
DE PARIS 
MODERNE DEPUIS 1637



NOS MÉCÈNES

Maison 123



MONOPRIX

KEOLIS

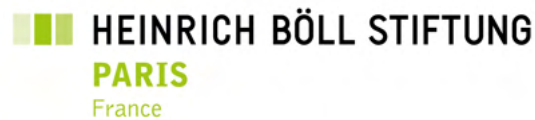


L'ASSOCIÉ



oui care

SNCF MIXITÉ



ZARA



LES BELLES VAGABONDES
Paris - Kolkata

TBWA Corporate

NOS SOUTIENS INSTITUTIONNELS


MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES
ET DE LA LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de la cohésion sociale


MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES
ET DE LA LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de la cohésion sociale

 **île de France**



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



NOS PARTENAIRES SUR LE PROGRAMME STAND UP

L'ORÉAL
PARIS

**RIGHT
TO
BE _____**

A large yellow circle is centered on the page, containing the word "ANNEXES" in white, uppercase letters. A thin white horizontal line is positioned directly below the text.

ANNEXES

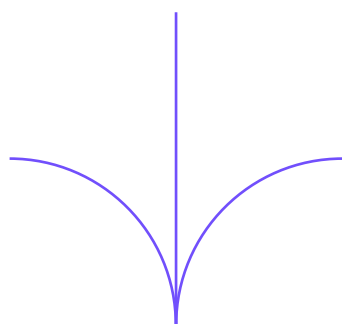
LES PROJETS
FINANCÉS EN
2023 PAR LA
FONDATION
DES FEMMES



LE FONDS D'URGENCE

Grâce à ce Fonds d'urgence, la Fondation des Femmes a réussi à collecter auprès du grand public et de ses mécènes un total de 447 000 €, qui ont été reversés à 36 associations.

Ce versement s'est fait en partie dans le cadre des Coups de Pouce de la fin d'année 2023.

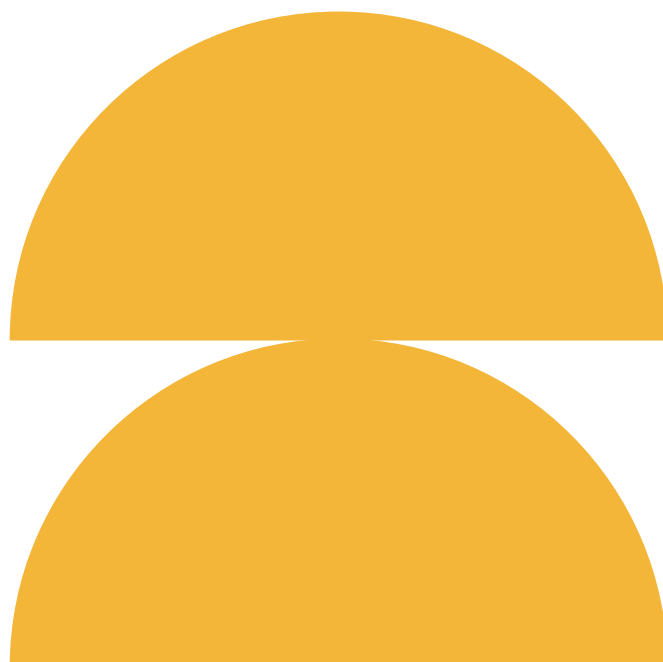


Parmi les financements les plus notoires, l'association Léa Solidarités Femmes, qui accueille, loge et oriente les femmes victimes de violences conjugales dans l'Essonne, a reçu un soutien exceptionnel de 100 000 € de la Fondation des Femmes et un accompagnement de la part de l'équipe salariée de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes. Ces appuis ont été déterminant pour la poursuite de l'activité de l'association en la mettant hors de danger, alors que celle-ci avait dû fermer des places d'hébergement, lui permettant de maintenir l'accueil des femmes victimes de violences sur son territoire. Cette dotation exceptionnelle a également permis d'ouvrir la voie à de nouveaux financements publics et privés pour que Léa Solidarité Femmes puisse continuer d'accueillir, d'héberger et de soutenir les femmes victimes de violences du département.

L'association SOS Violences Conjugales 19, en Corrèze, a également bénéficié d'un soutien exceptionnel pour pouvoir répondre à des besoins en forte hausse, en embauchant des personnes formées. L'association aide les femmes victimes de violence conjugales à travers sa permanence, et depuis 2015, elle intervient également dans l'évaluation du danger et le suivi des femmes victimes bénéficiaires d'un Téléphone Grave Danger, dispositif étatique de protection.

Parmi les autres associations accompagnées, pour faire face à une parole toujours plus forte des femmes victimes de violences et un manque de moyen alarmant, ont été également soutenues par la Fondation des Femmes :

- Africa 93, qui intervient à la Courneuve auprès des femmes victimes de violences sexistes et racistes, en les accueillant et avec un soutien juridique et social.
- L'association Les Orchidées Rouges, qui a ouvert un nouvel accueil à Lyon. L'association propose un accompagnement global et gratuit des femmes et filles, menacées ou survivantes, de mutilations sexuelles féminines, de mariage précoce ou forcé.
- Et 32 autres associations qui travaillent jour après jour à protéger les femmes et à mettre fin aux violences.



LES GRANDS PRIX 2023 : COMBATTRE LES VIOLENCES SEXISTES À LA RACINE



Catégorie 1

Stéréotypes, rôles sociaux, lutte contre les violences et la radicalisation masculiniste

• LOBA : Les ateliers masculinités de l'association LOBA

Ateliers masculinités en non mixité invitant les hommes à se questionner sur des sujets encore trop tabous aujourd'hui (vulnérabilité, violences, santé mentale) : grand public, milieu carcéral, collaborateurs en Ile-de-France

• Quartiers du Monde : Parlons Masculinités !

Intervention auprès des jeunes dans les QPV à Paris, Marseille et Lyon pour déconstruire les imaginaires sexistes, susciter l'envie de s'engager et créer des ambassadeur.ices : focus masculinités et relations égalitaires libres de violences

• DesCodeuses : Riposte féministe contre le cyberharcèlement et les cyberviolences

Large campagne de communication en ligne et sur les RS contre les cyberviolences : Twitch / YouTube avec influenceuses / gameuses, formations cybersécurité (national)

• Pépète Sexiste : Égalité sans cliché !

Grande campagne de sensibilisation sur tous les RS (dont Instagram / Tiktok) pour déconstruire les stéréotypes de genre auxquels sont confrontés les jeunes (national)

• En Avant Toute(s) : Ateliers de l'égalité

Lancement du programme pilote Global Boyhood Initiative en France : ateliers de sensibilisation sur les masculinités positives sur plusieurs mois du CM1 à la 5ème en Ile-de-France

• HF Ile de France : Les Journées du Matrimoine

Trois jours de valorisation de la richesse de l'héritage culturel des femmes par des événements artistiques en Ile-de-France (concerts, performances théâtrales, parcours urbains, expositions etc.). Les Journées du Matrimoine existent depuis 2015.

• Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir : Projections-rencontres contre le sexisme

Projections-rencontres mensuelles en milieu carcéral en Ile-de-France et auprès de professionnel.le.s de l'éducation pour analyser et combattre les clichés sexistes dans ces milieux

• CIDFF de Mayotte : Mon genre n'est ni un prétexte ni un problème

Enquête - état des lieux du sexisme et des stéréotypes présents auprès du public du CIDFF de Mayotte (lycées, ateliers parentalités) et sensibilisation conjugalité, parentalité à partir des résultats obtenus

• Association pour un musée des féminismes : Création d'un musée des féminismes

Création d'un musée des féminismes à l'Université d'Angers autour de l'histoire des luttes et appuyé sur le centre des archives du féminisme

• CIDFF de l'Hérault : Protect Me

Prévention et prise en charge des cyberviolences conjugales : développement d'une méthode de détection et d'accompagnement des victimes, formation des professionnel.le.s

• CIDFF du Doubs : Classes ambassadrices de l'égalité

Mise en place de classes ambassadrices de l'égalité filles-garçons dans des écoles en milieu rural sur 3 années (CE2 - CM2) : travail sur les stéréotypes de genre, l'égalité et le respect entre filles et garçons

• Observatoire étudiant des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur : Le week-end d'inté féministe : se rencontrer, lutter, danser !

Premier week-end d'intégration féministe à la Cité Fertile (IDF) en partenariat avec de nombreuses associations féministes début septembre 2023 et baromètre annuel des violences dans l'enseignement supérieur (national)

• Association Francophone des Femmes Autistes (AFFA) : Femmes et handicap, sensibiliser à 360°

Sensibilisation des personnes concernées, de la société et des décideurs politiques pour une prise en compte des spécificités des femmes handicapées pour lutter efficacement contre les violences sexistes et sexuelles (national)

• Union Nationale des Familles de Féminicides : Sensibilisation des acteurs de demain

Sensibilisation en milieu scolaire et auprès des forces de l'ordre à l'égalité et aux violences faites aux femmes jusqu'aux féminicides

• Fédération Nationale GAMS : Je le Veux

Outils et campagne de sensibilisation à l'excision et au mariage forcé à destination des professionnel.le.s et des jeunes sur le site Je le Veux et sur les réseaux sociaux (national)

• Féministes contre le cyberharcèlement : Combattre les violences de genre à la racine

Ateliers de formation et de sensibilisation du public pour détecter et combattre le cyberharcèlement et les cyberviolences et informer les victimes sur leurs droits

• FRCIDFF des Hauts-de-France : Stéréotypes dès la Petite Enfance

Établissement de diagnostics sexistes et stéréotypes dans les structures de la petite enfance et formations auprès des professionnel.le.s de la petite enfance, sensibilisations des parents volontaires



Catégorie 2

Violences économiques et administratives, précarité et égalité professionnelle

- **Ensemble en stage : Ensemble en stage**

Expérimentation de formats innovants de stages de 3ème : visite d'une entreprise par jour, découverte des métiers dits féminisés / masculinisés, échanges avec les équipes et ateliers de sensibilisation à l'égalité (La Réunion)

- **Refugee Women's Centre : Combattre les violences basées sur le genre à la frontière du nord de la France**

Création et animation d'espaces en non mixité au sein de Calais Grande Synthe, sensibilisation des femmes sur la santé, les droits sexuels, la grossesse et la maternité. Accompagnement et visibilité des femmes en parcours migratoires.

- **Atelier Rural en Roya : Femmes bâtisseuses de la vallée de la Roya**

Reconstruction écoféministe dans le territoire post-tempête Alex de la vallée de la Roya : création d'un pôle de formation à l'écoconstruction, préfiguration de la maison des femmes de la vallée de la Roya, analyse des pratiques de reconstruction durable par le prisme du genre (Alpes-Maritimes)

- **Collectif 50/50 : Assises pour la parité, l'égalité et la diversité dans le cinéma et l'audiovisuel**

5^{ème} édition des assises pour la parité : construction d'une industrie plus paritaire et inclusive en collaboration avec les professionnel.le.s. Focus sur les métiers de coordinateur.ice.s d'intimité et les scènes intimes dans les tournages (national)

Catégorie 3

Santé, droits sexuels et reproductifs

- **Le Planning Familial : Ecouter, sécuriser, protéger l'IVG : une mobilisation à 360°**

Mise en place d'un baromètre annuel sur l'accès réel à l'IVG et ses conditions en France comme référence : communication auprès du grand public et plaidoyer auprès des décideurs politiques (national)

- **Collège National des Sages Femmes : Pour un examen gynécologique utile, consenti et bien vécu**

Large campagne d'information et de sensibilisation sur l'examen gynécologique, le consentement et le déroulé d'un examen respectueux et informé à destination des professionnel.le.s et du grand public sur le web et les réseaux sociaux (national)

- **Le sel dans le café : Pour des posts-partums plus doux**

Carte ressource gratuite pour réduire l'isolement maternel post-partum : associations, groupes de paroles, professionnel.le.s de santé, lieux adaptés et accueillants, sorties. Etude et plaidoyer sur la parentalité égalitaire (national)

- **Règles Élémentaires : Parlons Règles**

Plateforme 100 % règles dédiée aux 8-14 ans pour répondre à toutes les questions et créer des conversations sur les règles et la santé menstruelle. Large campagne de communication sur les réseaux sociaux. (national)

- **Dans le Genre Égales : Respect et égalité dans les relations affectives, amoureuses et sexuelles**

Ateliers de sensibilisation en collège et lycée sur la santé et les droits sexuels. Ateliers de sensibilisation à l'égalité de la maternelle au lycée et dans des établissements spécialisés pour les élèves en situation de handicap. (Ile-de-France)

LES COUPS DE POUCE



COUPS DE POUCE 2023



32 ASSOCIATIONS
SOUTENUES
PARTOUT EN FRANCE

CONTRE LES VIOLENCES
SEXISTES, SEXUELLES,
CONJUGALES



DONT
3
AVEC UN RAYONNEMENT
NATIONAL



COUPS DE POUCE 2023



8 ASSOCIATIONS
SOUTENUES
PARTOUT EN FRANCE

POUR GARANTIR
L'ACCÈS À LA SANTÉ
DES FEMMES

DONT
1
AVEC UN RAYONNEMENT
NATIONAL



COUPS DE POUCE 2023



20 ASSOCIATIONS
SOUTENUES
PARTOUT EN FRANCE

POUR PERMETTRE L'ACCÈS AUX DROITS
ET L'AUTONOMISATION
DE TOUTES LES FEMMES,
ET LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ
ÉCONOMIQUE



COUPS DE POUCE 2023



8 ASSOCIATIONS
SOUTENUES
PARTOUT EN FRANCE

POUR INFORMER,
MENER DES ACTIONS
DE PLAIDOYER SUR
LES DROITS DES FEMMES

DONT
5
AVEC UN RAYONNEMENT
NATIONAL



● PRÉCARITÉ, MIGRATION, AUTONOMISATION ET ACCÈS AUX DROITS

- **Aides Elles** – Auvergne-Rhône-Alpes Montélimar (26)
- **Association des femmes maliennes de Montreuil** – Ile-de-France Montreuil (93)
- **CIDFF de la Charente** – Nouvelle-Aquitaine Angoulême (16)
- **CIDFF des Hautes-Alpes** – Provence-Alpes-Côte-d'Azur Gap (05)
- **CIDFF des Deux Sèvres** – Nouvelle-Aquitaine Niort (79)
- **CIDFF Côtes d'Armor** – Bretagne Saint Briec (22)
- **CIDFF du Haut Rhin** – Grand-Est Mulhouse (68)
- **CIDFF du Pas de Calais** – Hauts-de-France Arras (62)
- **CIDFF 92 Nord** – Ile-de-France Nanterre (92)
- **CIDFF Seine Maritime** – Normandie Rouen (76)
- **Collective des Mères Isolées** – Ile-de-France Montreuil (93)
- **Ecole Monique Apple** – Ile-de-France Paris (75)
- **Femmes sans frontières** – Hauts-de-France Creil (60)
- **FIT** – Ile-de-France Paris (75)
- **Gribouilli** – Ile-de-France Paris (75)
- **L'Burn** – Nouvelle-Aquitaine Bordeaux (33)
- **La Syndicale** – Occitanie Montpellier (34)
- **Les Bienvenues** – Ile-de-France Paris (75)
- **Promo femmes** – Nouvelle Aquitaine Bordeaux (33)
- **Toutes à l'Abri** – Nouvelle Aquitaine Bordeaux (33)

● PLAIDOYER, INFORMATION ET SENSIBILISATION

- **Association des ami.e.s des nouvelles news** – National
- **Collectif National des Droits des Femmes (CNDF)** – National (IDF)
- **FAMOSPORT** – Ile-de-France Paris (75)
- **Femmes au delà des mers** – National
- **Les ami.e.s de l'égalité** – National

- **On est pas que des collants** – Auvergne-Rhône-Alpes La Roche sur Foron (74)
- **shesaid.so** – National

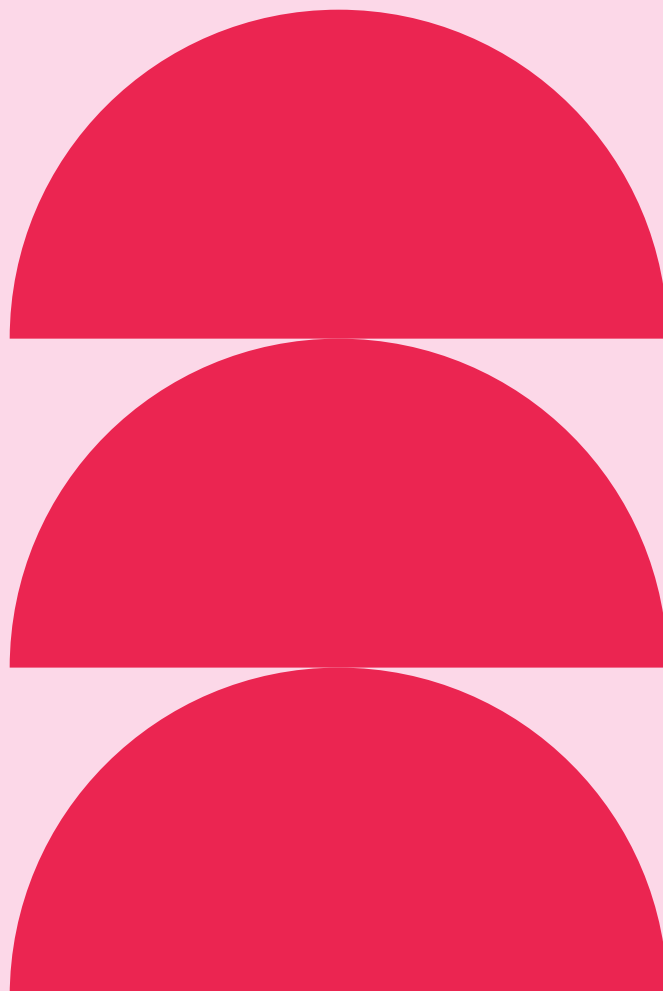
● ACCÈS À LA SANTÉ

- **Brûlant.e.s** – Ile-de-France Athis-Mons (91)
- **Dis Dame Donc** – Nouvelle-Aquitaine Bordeaux (33)
- **FNCIDFF** – National
- **Ikambere** – Ile-de-France Saint Denis (93)
- **Planning Familial des Deux Sèvres** – Nouvelle-Aquitaine Niort (79)
- **Planning Familial de Haute Garonne** – Occitanie Toulouse (31)
- **Planning Familial du Calvados** – Normandie Caen (14)
- **Planning Familial Haute Loire** – Auvergne-Rhône-Alpes Le Puy en Velay (43)

● VIOLENCES CONJUGALES, SEXUELLES ET SEXISTES

- **Amicale du Nid** – National
- **APAFED** – Nouvelle-Aquitaine Cenon (33)
- **Centre Bertha Pappenheim** – Ile-de-France Suresnes (92)
- **CEVIF** – Territoires Ultra Marins St Denis (974) – La Réunion
- **Chrysalides 47** – Nouvelle-Aquitaine Casteljaloux (47)
- **Conseil des Femmes de Polynésie Française** – Territoires Ultra Marins Papeete (987) – Tahiti
- **Du Côté des Femmes 31** – Occitanie Muret (31)
- **Echap** – Occitanie Toulouse (31)
- **Elle's Imagine'nt** – Ile-de-France Paris (75)
- **Femmes Villenavaises Solidaires et Citoyennes** – Nouvelle-Aquitaine Villenave d'Ornon (33)
- **HF+ Auvergne Rhône Alpes** – Auvergne-Rhône-Alpes Lyon (69)
- **HAFB** – Ile-de-France Paris (75)
- **L'Affutée** – Auvergne-Rhône-Alpes Mens (38)
- **Les Effronté.e.s** – National
- **Les Orchidées Rouges** – Nouvelle Aquitaine Bordeaux (33) et Lyon (69)
- **Libre Terres des Femmes** – Ile-de-France Paris (75)

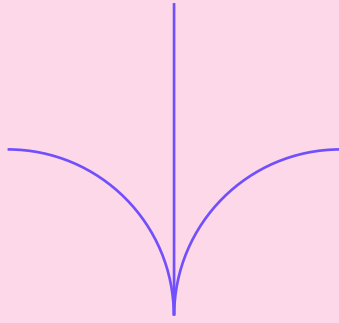
- **Mouvement du Nid Martinique** – Territoires Ultra Marins Fort de France (972) – Martinique
- **Mouvement du Nid Seine Maritime**
– Normandie Rouen (76)
- **Mouvement du Nid Rhône**
– Auvergne-Rhône-Alpes Lyon (69)
- **Ostara** – Auvergne-Rhône-Alpes Annecy (74)
- **Parole de Femmes** – Occitanie Gaillac (81)
- **Parole de Femmes – Le Relais**
– Ile-de-France Vert Saint Denis (77)
- **Pause aux Filaos** – Occitanie Luzech (46)
- **Prenons la Une** – National
- **Réseau VIF Territoires Ultra Marins**
– Saint Paul (974) – La Réunion
- **Savoie de Femmes**
– Auvergne-Rhône-Alpes Chambéry (73)
- **Solidarité Femmes 13**
– Provence-Alpes-Côte-d’Azur Marseille (13)
- **Solidarité Femmes 67**
– Grand-Est Strasbourg (67)
- **Solidarité Femmes Beaujolais** – Auvergne-Rhône-Alpes Lamure sur Azergues (69)
- **SOS Violences Conjugales 19**
– Nouvelle-Aquitaine Brive La Gaillarde (19)
- **UNFF** – National
- **Women Safe & Children Corsica**
– Corse Sainte Lucie de Porto Vecchio (20)



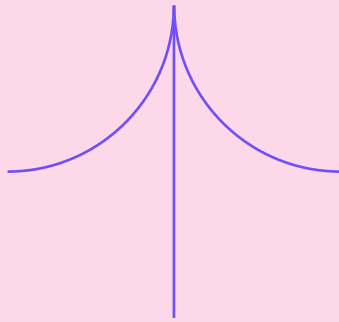
RAPPORT

2023

D'ACTIVITÉ



merci



RAPPORT
D'ACTIVITÉ

ASSOCIATION
DE SOUTIEN
À LA
FONDATION
DES FEMMES

2023

www.fondationdesfemmes.org
bonjour@fondationdesfemmes.org



@Fondationdesfemmes



@Fondationfemmes



linkedin.com/company/fondation-des-femmes



facebook.com/FondationDesFemmes/